

## **Comores : Document relatif à l'initiative PPTE**

Ce document, relatif à l'initiative PPTE pour les Comores, a été préparé par les services du Fonds monétaire international à titre de référence pour les consultations périodiques qui ont lieu avec l'État membre. Il est fondé sur les informations disponibles au moment de sa rédaction le 7 juin 2010. Les avis exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne correspondent pas nécessairement au point de vue du gouvernement comorien ou du Conseil d'administration du FMI.

La politique qui régit la publication des rapports des services et autres documents du FMI autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Ce rapport peut être obtenu sur demande adressée à :

International Monetary Fund • Publication Services  
700 19<sup>th</sup> Street, N.W. • Washington, D.C. 20431  
Téléphone: (202) 623-7430 • Télécopieur (202) 623-7201  
[publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) • <http://www.imf.org>

Prix : 18 dollars EU

**Fonds monétaire international**  
**Washington, D.C.**

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT ET  
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

UNION DES COMORES

**Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés  
(Initiative PPTE renforcée)  
Document du point de décision**

Préparé par les services de l'Association internationale de développement et  
du Fonds monétaire international

Approuvé par Otaviano Canuto et Obiageli K. Ezekwesili (IDA)  
et Roger Nord et Thomas Dorsey (FMI)

Le 7 juin 2010

Abréviations.....	4
I. Introduction.....	6
II. Informations d'ordre général et admissibilité des Comores a l'aide au titre de l'initiative PPTE.....	7
A. Informations sur le pays et évolution politique.....	7
B. Statut de la FEC et de l'IDA .....	7
C. Pauvreté et questions sociales .....	9
D. Évolution économique récente et actions des pouvoirs publics.....	10
III. Cadre et perspectives macroéconomiques — stratégie de réduction de la pauvreté ...	12
A. Perspectives macroéconomiques.....	12
B. Stratégie de réduction de la pauvreté .....	14
IV. Analyse de l'allègement de la dette et aide éventuelle PPTE et IADM .....	15
A. Situation du rapprochement des données de la dette .....	15
B. Structure de la dette extérieure.....	16
C. Aide éventuelle au titre de l'initiative PPTE.....	17
D. Aide éventuelle IADM et allègement de la dette bilatérale au-delà de l'aide PPTE20	
E. Impact de l'allègement de la dette et analyse de sensibilité.....	21
V. Points de décision et point d'achèvement flottant .....	23
A. Déclencheurs du point d'achèvement flottant.....	23
B. Suivi des dépenses publiques après l'octroi de l'aide PPTE.....	26
VI. Thèmes de réflexion.....	27
Tableaux	
1. Progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement .....	10
2. Cadre macroéconomique à moyen et long terme, indicateurs choisis, 2009–29 .....	14
3. Stocks en termes nominaux et valeur actualisée nette de la dette à la fin 2009, par groupes de créanciers.....	16
4. Assistance PPTE conformément au partage proportionnel des charges.....	18
Graphiques	
1a. Composition du stock de la dette extérieure à la fin 2009 par groupe de créanciers .....	29
1b. Coût potentiel de l'initiative PPTE par créancier .....	29
2. Indicateurs de viabilité de la dette extérieure, 2009–29 .....	30
3. Analyse de sensibilité, 2009–29 .....	31
Encadrés	
1. Apurement des arriérés extérieurs .....	20
2. Principales hypothèses macroéconomiques qui étayent l'AAD .....	23
3. Déclencheurs du point d'achèvement flottant.....	25

4. Priorités de dépenses à moyen terme .....	27
Annexe Tableaux	
A1. Taux d'actualisation et taux de change à la fin de décembre 2009 .....	32
A2. Stock nominal et valeur actualisée nette de la dette au 31 décembre 2009, par groupe de créanciers .....	33
A3. Service de la dette extérieure, 2010-29 .....	34
A4. Valeur actualisée nette de la dette extérieure, 2009-29 .....	35
A5. Service de la dette extérieure, 2009-29 .....	36
A6. Analyse de sensibilité, 2009-29 .....	37
A7. Fourniture possible de l'assistance du Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, 2010-44 .....	38
A8. Fourniture possible de l'assistance du FMI dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée 2010-19 .....	39
A9. Situation de la participation des créanciers à l'initiative PPTE renforcée .....	40
A10. Allègement de la dette consentie par les créanciers du Club de Paris dans le cadre d'initiatives bilatérales .....	41
A11. Initiative PPTE : Situation des pays au regard de l'initiative PPTE, 27 janvier 2010....	42

## ABREVIATIONS

AAD	Analyse de l'allégement de la dette
APD	Aide publique au développement
AUPC	Aide d'urgence post-conflit
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BADEA	Banque arabe pour le développement économique en Afrique
BAfD	Banque africaine de développement
BCC	Banque centrale des Comores
BEI	Banque européenne d'investissement
BID	Banque islamique de développement
CE	Commission européenne
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
COTECNA	Compagnie d'inspection commerciale
DSRPC	Document de stratégie de réduction de la pauvreté et pour la croissance
FAfD	Fonds africain de développement
FC	Franc des Comores
FCE-AR	Facilité de protection contre les chocs exogènes – composante d'accès rapide
FEC	Facilité élargie de crédit (anciennement FRPC, FMI)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMA	Fonds monétaire arabe
FMI	Fonds monétaire international
FODI	Fonds OPEP pour le développement international
FPC	Facilité post-conflit
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
GDP	Gestion des dépenses publiques
GFP	Gestion des finances publiques
IADM	Initiative d'allégement de la dette multilatérale
IDA	Association internationale de développement
MAMWE	Compagnie comorienne d'eau et d'électricité
NSI	Note de stratégie intérimaire (Banque mondiale)
NSI	Note de stratégie pays intérimaire (BAfD)
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OPD	Opérations de politique de développement (Banque mondiale)
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PESF	Programme d'évaluation du secteur financier
PFR	Pays à faible revenu
PMA	Pays les moins avancé
PPTE	Pays pauvre très endetté
SCH	Société comorienne des hydrocarbures
SFP	Statistiques de finances publiques
SIGFIP	Système intégré de gestion des finances publiques
TCER	Taux de change effectif réel
UE	Union européenne
VAN	Valeur actualisée nette

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

- Au cours des deux dernières années, l'Union des Comores (ci-après «les Comores») a accompli des progrès mesurés dans les réformes politiques et économiques. Le pays a régularisé ses relations avec les principaux partenaires du développement dont le FMI, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, ainsi que les créanciers du Club de Paris. L'activité économique est encore peu soutenue, mais la croissance repart. Au plan politique, le système électoral à multiples niveaux est en cours de simplification et le paysage politique se consolide malgré les tensions qui ont suivi une tentative avortée de la coalition au pouvoir de prolonger le mandat du Président Sambi au-delà de son terme de mai 2010.
- L'analyse de l'allègement de la dette (AAD) confirme que les Comores remplissent les conditions nécessaires pour bénéficier d'un allègement de la dette au vu du critère exportations au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE renforcée). La dette publique extérieure des Comores contractée et garantie par l'État était estimée en valeur nominale à 287 millions de dollars EU (arriérés compris) à fin décembre 2009. Après application des mécanismes habituels d'allègement de la dette, la VAN du ratio de la dette/exportations du pays à la fin de 2009 est estimé à 343 %, soit un niveau supérieur au seuil de 150 % fixé par l'initiative PPTE.
- Les Comores ont en outre rempli les autres conditions exigées pour bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE. Le pays a notamment : i) adopté un DSRP complet en septembre 2009 ii) et obtenu des résultats satisfaisants de son action au titre des programmes appuyés par le FMI et l'IDA. En outre, les services du FMI et de l'IDA et les autorités comoriennes se sont mis d'accord sur les déclencheurs qui conviennent pour le point d'achèvement et qui ont été largement avalisés par les administrateurs du FMI et de l'IDA lors des entretiens de mars et avril 2010 sur le document PPTE préliminaire. Pour ramener le ratio VAN de la dette/exportations des Comores à 150 %, il faut que la dette du pays au titre de l'initiative PPTE soit allégée au total de 145 millions de dollars en VAN, soit un facteur de réduction commun de 56 %. Selon une analyse de sensibilité de la dette extérieure des Comores après versement intégral de l'aide dans le cadre de l'initiative PPTE, une dégradation de la conjoncture économique entraînerait un dépassement des seuils fixés par l'initiative PPTE pour les ratios d'endettement des Comores. Par conséquent, le maintien de niveaux viables d'endettement exigerait non seulement d'alléger la dette du pays dans son ensemble, mais aussi d'adopter des mesures stables et durables de relance de l'économie et de pratiquer une gestion prudente de la dette.
- Une fois atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE, les Comores rempliront aussi les conditions requises pour bénéficier d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) ce qui, d'après les estimations, devrait réduire le service de la dette contractée auprès de l'IDA et de la BafD d'environ 52,2 millions dollars EU (en termes de VAN). En l'absence de dette des Comores envers le FMI, aucun allègement n'est prévu au titre de l'IADM du FMI.

## I. INTRODUCTION

1. **Le présent document, préparé conjointement par les services du FMI et de l'IDA, évalue si l'Union des Comores (ci-après « les Comores ») remplit les conditions nécessaires pour bénéficier d'une aide au titre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE).**<sup>1</sup> Cette évaluation se situe dans le prolongement d'une analyse conjointe de l'allègement de la dette PPTE (AAD)<sup>2</sup> menée par les services de l'Association internationale de développement (IDA) et du Fonds monétaire international (FMI) et les autorités comoriennes, suite à des missions de rapprochement des données effectuées à Moroni en janvier et avril 2010. Le document s'appuie sur le document PPTE préliminaire pour les Comores, examiné par les conseils d'administration du FMI et de l'IDA les 29 mars et 8 avril 2010, respectivement. Les administrateurs sont convenus que les Comores remplissent les conditions pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative PPTE et que le pays pourrait atteindre son point de décision à condition qu'il continue d'enregistrer une performance satisfaisante au niveau de la Facilité élargie de crédit (FEC) et qu'il soit d'accord sur les déclencheurs du point d'achèvement. Sur ce dernier point, les administrateurs approuvent globalement les déclencheurs indiqués dans le document préliminaire. Les principaux changements et ajouts au document PPTE préliminaire sont les suivants : i) mise à jour de la récente évolution de la situation politique et économique, ii) mise à jour du cadre macroéconomique, iii) définition plus précise de certains déclencheurs de point d'achèvement flottant en matière de finances publiques, de santé et d'éducation, iv) annexes concernant une analyse de viabilité de la dette (AVD) au titre du Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu, et évaluation de la capacité de gestion de la dette.

2. **Selon l'analyse, le ratio VAN de la dette/exportations à la fin de décembre 2009 est de 343 % après application des mécanismes habituels d'allègement de la dette, soit un niveau nettement supérieur au seuil de l'initiative PPTE.** L'allègement possible de la dette PPTE à fin décembre 2009 est estimé à 145 millions de dollars EU en termes de VAN, avec un facteur de réduction commun de 56 %. En supposant que le pays atteigne ses déclencheurs du point d'achèvement, y compris une performance toujours satisfaisante au titre du programme de réforme appuyé par les donateurs, les Comores rempliraient aussi au point d'achèvement les conditions nécessaires à l'allègement de la dette au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) pour un montant estimé à environ 52,2 millions de dollars EU en termes de VAN. L'allègement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et de l'IADM contribuerait à accélérer les progrès vers les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

3. **Le plan du présent document est le suivant.** La Section II donne des informations générales sur l'admissibilité des Comores à bénéficier de l'initiative PPTE, dont les récents

<sup>1</sup> «L'initiative PPTE renforcée» est appelée «Initiative PPTE» dans la suite du document.

<sup>2</sup> Aussi appelée AVD-PPTE («analyse de viabilité de la dette PPTE»).

progrès du pays en matière politique et économique. La Section III examine le cadre macroéconomique du pays à moyen et long terme et sa stratégie de réduction de la pauvreté. La Section IV résume l'analyse de l'allègement de la dette et indique l'ampleur de l'aide PPTE et IADM dont bénéficiera probablement le pays, y compris via l'apurement des arriérés. La section V présente les grandes lignes des réformes qui serviront de déclencheurs pour le point d'achèvement. La Section VI expose les thèmes de réflexion pour les administrateurs.

## II. INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL ET ADMISSIBILITE DES COMORES A L'AIDE AU TITRE DE L'INITIATIVE PPTE

### A. Informations sur le pays et évolution politique

4. **Les Comores sortent d'une longue période d'instabilité politique ponctuée par des transitions violentes au niveau du pouvoir présidentiel depuis l'indépendance en 1975.** Les progrès dans l'édification de la nation et la réconciliation politique ont été lents. En 2001, une nouvelle constitution a créé l'Union des Comores, dotant chacune des trois îles qui composent le pays de son propre président et de son propre parlement. Un événement marquant s'en est suivi : la première élection en mai 2006 d'un président de l'Union. Toutefois, une crise a éclaté en juin 2007 lorsque des irrégularités alléguées concernant l'élection du président de l'île d'Anjouan, le Colonel Bacar, ont incité le Gouvernement de l'Union, appuyé par l'Union africaine (UA) et la Ligue arabe, à rejeter les résultats de l'élection. Le Colonel Bacar a ignoré l'appel de la communauté internationale à l'organisation de nouvelles élections. En conséquence, la coopération entre l'Union et l'île d'Anjouan a cessé, ce qui a empêché le Conseil d'administration du FMI d'examiner un programme appuyé par la FRPC négocié à la fin de 2007. Cela a compromis la gestion de l'économie, l'appui des donateurs et la croissance.

5. **Ces deux dernières années, des dirigeants favorables à l'Union ont été élus dans l'île d'Anjouan jusque-là séparatiste, et des amendements à la Constitution ont permis de renforcer l'autorité de l'administration centrale sur le budget et la gestion de l'économie.** Par ailleurs, signe inattendu et courageux de renforcement du pouvoir judiciaire, la Cour constitutionnelle s'est opposée le 8 mai 2010 à la tentative du Président Sambi de prolonger son mandat au-delà du terme initial de mai 2010. Le même arrêt de la Cour a appelé à la tenue d'élections présidentielles et locales dans l'ensemble du pays en novembre 2011 et a accepté que le président sortant reste en place pendant une période intérimaire. Conformément à l'arrêt de la Cour, le Président Sambi a nommé un gouvernement intérimaire le 26 mai 2010. On peut souhaiter que cette évolution de la situation calme les tensions politiques qui se sont avivées ces derniers mois.

### B. Statut de la FEC et de l'IDA

6. **Les autorités comoriennes, à mesure qu'elles surmontent progressivement une longue période d'instabilité politique, ont mis en place un programme ambitieux de réforme économique à moyen terme pour relancer la croissance et mieux combattre la**

**pauvreté.** C'est ainsi qu'elles ont bénéficié en 2008 de l'appui du FMI au titre de l'Aide d'urgence post-conflit (AUPC) et du volet d'accès rapide de la Facilité de protection contre les chocs exogènes, et reçoivent actuellement l'appui du FMI au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC). Le programme appuyé par la FEC se situe dans le prolongement du DSRP des Comores et a pour but de rééquilibrer les finances publiques et de restaurer la viabilité des comptes extérieurs, de promouvoir la solidité du secteur financier, de renforcer les institutions de gouvernance et d'améliorer le climat des investissements.

**7. La nouvelle Note de stratégie intérimaire de l'IDA pour l'exercice financier 2010–2012 a pour objectif d'aider les Comores à atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en 2012.**<sup>3</sup> Cette stratégie intérimaire, approuvée par le Conseil de l'IDA en juin 2010, a pour but : (i) de diminuer la vulnérabilité sociale et (ii) de renforcer les capacités des administrations publiques et de les responsabiliser. Pour appuyer ces objectifs, l'IDA met à disposition des produits du savoir et fournit des instruments de financement. Le principal instrument d'appui au premier objectif est le Projet d'appui aux services qui comporte une composante argent-contre-travail financée par le Fonds de lutte contre la crise des prix alimentaires. Un Projet de réponse d'urgence à la crise mondiale est prévu pour 2010 afin d'apporter un soutien aux groupes les plus vulnérables affectés par la crise économique mondiale. Les principales interventions à l'appui du second objectif sont notamment une OPD d'appui à la réforme de la gouvernance prévu pour 2010, suivi d'une seconde OPD en 2012 et un projet d'assistance technique à l'appui de la gouvernance économique. Pour 2010, l'IDA prévoit aussi une série de notes sur les dépenses publiques et un programme de travaux analytiques sur l'économie politique des réformes dans des secteurs clés afin d'éclairer l'engagement de l'IDA dans le pays en général.

**8. D'autres donateurs et créanciers reprennent progressivement leur appui aux Comores, dont la Banque africaine de développement (BAfD), l'Union européenne (UE) et les partenaires du développement de la Ligue arabe et de la région du Golfe.** En juillet 2009, le Conseil de la BAfD a approuvé un nouveau Document intérimaire de stratégie-pays pour 2009–2010 suite à l'apurement de la plupart des arriérés de dette au titre de la Facilité post-conflit entre 2007 and 2009 et à la levée des sanctions correspondantes. Dans le cadre du Document intérimaire de stratégie-pays, la BAfD appuie le pays dans les domaines suivants : (i) amélioration de la gestion économique via le soutien au renforcement des capacités institutionnelles et (ii) création d'un meilleur environnement par l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Au début de l'année 2010, l'UE a accordé un don budgétaire de 11 millions de dollars EU dans le cadre du mécanisme « Flex » (V-Flex) de lutte contre la vulnérabilité pour aider à amortir les effets des chocs exogènes dus à

---

<sup>3</sup> Les Comores sont actuellement un pays exclusivement IDA dont le revenu national brut par habitant était d'environ 750 dollars EU en 2009 (selon la méthodologie de l'atlas de la Banque mondiale). Le pays est admissible à la FRPC (Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance). Il figure sur la liste des pays satisfaisant aux critères de la FRPC dont le Conseil d'administration du FMI a déclaré en octobre 2006 [décision n° 13797 (06/88)] qu'ils bénéficiaient d'une clause de droits acquis.

la crise économique mondiale. L'UE prévoit pour 2010 une aide budgétaire de 9 millions de dollars EU. Outre la France et la Chine, plusieurs pays de la Ligue arabe, dont le Koweït, l'Arabie saoudite et la Libye, fournissent une aide budgétaire et une assistance aux projets très nécessaires. En mai 2010, les autorités du Qatar ont versé un don de 20 millions d'euros pour apurer les arriérés intérieurs.

### C. Pauvreté et questions sociales

#### 9. Dans un contexte de faible performance économique et d'instabilité politique

**persistante ces dernières années, la pauvreté est très présente dans le pays et la situation sociale reste**

**dramatique.** Selon la dernière enquête sur les ménages menée en 2004, 37 % des ménages (44,8 % des personnes physiques) vivent en-dessous du seuil de pauvreté.

L'incidence de la pauvreté varie d'une île à l'autre et elle est généralement plus importante dans les zones rurales. La comparaison des données des enquêtes de 1995 et de 2004 montre que la situation semble s'être globalement

améliorée (la proportion des ménages vivant en-dessous du seuil de pauvreté est revenue de 47 % à 37 %), mais les inégalités en termes de dépenses par habitant se sont aussi nettement creusées, en raison probablement des variations

des flux d'envoi de fonds des travailleurs expatriés : ces flux ont bénéficié de manière disproportionnée à l'île de Ngazidja déjà plus riche que les autres. Faute de données d'enquête plus récentes, les autorités comoriennes supposent que l'incidence de la pauvreté a augmenté depuis 2004, étant donné la faiblesse générale récente de la performance économique des Comores.

#### Principaux indicateurs sociaux et indicateurs de la pauvreté –2008

Pauvreté (% sous le seuil de pauvreté)	44,80
Taux d'alphabétisation des jeunes adultes (%)	71
Taux d'alphabétisation des femmes (%)	87
Scolarisation primaire brute	86
Scolarisation primaire des filles (%)	73
Mortalité des moins de 5 ans (pour 1 000)	71
Espérance de vie à la naissance (en années)	69
Malnutrition chez les enfants (%)	23,1
Prévalence du VIH (%)	0,8

Note : en % de la population totale, sauf indication contraire

Source : Banque mondiale, DSRP Comores 2009

10. **Néanmoins, des progrès ont été accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) jusqu'en 2007.** Les Comores sont en passe de réaliser 4 des 12 OMD, et d'importants progrès ont été accomplis sur cinq autres objectifs (Tableau 1).

Tableau 1. Comores : Progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Indicateurs OMD	1990-96*	2004-07**	Target 2015	Statut
<b>Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim</b>				
Proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (%)	54.7	44.8	27	Progrès
Prévalence de la malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans (%)	13.9	24.9	7	Mal engagé
<b>Objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous</b>				
Taux net de scolarisation primaire (%)	63.2	85	100	En cours
<b>Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>				
Ratio de scolarisation primaire filles /garçons (%)	85	96	100	En cours
Pourcentage de femmes employées dans le secteur non agricole (%)	3.1	13.7	50	Progrès
Pourcentage de sièges occupés par les femmes au Parlement national (%)	-	2.3	50	Mal engagé
<b>Objectif 4: Réduire la mortalité infantile</b>				
Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances)	86.3	59	28.7	Progrès
Mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1000 naissances)	130	74	43.3	En cours
<b>Objectif 5: Améliorer la santé maternelle</b>				
Mortalité maternelle (pour 100.000 naissances)	517	381	129	Progrès
Pourcentage de naissances assistées par des professionnels qualifiés de la santé (%)	52	62	100	Progrès
<b>Objectif 6: Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>				
Prévalence du VIH en % de la population (de 15 à 49 ans)	-	0.12	<.025	En cours
<b>Objectif 7: Préserver l'environnement</b>				
Accès à une source d'eau améliorée (% de la population)	92	85	100	Mal engagé

\* Indique les données disponibles à la date la plus proche de 1990 (date de référence des OMD).

\*\* Indique les données disponibles à la date la plus récente de la période

Source : DSRPC Comores, 2009

## D. Évolution économique récente et actions des pouvoirs publics

11. **L'économie comorienne n'a pas encore totalement récupéré des conséquences d'une instabilité politique persistante et des récentes crises mondiales.** La croissance du PIB en termes réels n'a pas dépassé 1 % en 2008, et s'est un peu améliorée à 1,8 % en 2009 grâce aux travaux publics financés par les donateurs, à la construction dans le secteur privé alimentée par les envois d'argent des expatriés et l'expansion du secteur financier. Avec l'atténuation des tensions inflationnistes sur les cours des denrées alimentaires et du pétrole depuis 2008, l'inflation est à peu près maîtrisée et la modération relative des prix de l'énergie a contribué à réduire le déficit des comptes courants extérieurs à environ 7,9 % du PIB en 2009 (contre 11,1 % en 2008).

12. **La performance globale des Comores en matière de réforme au cours de ces deux dernières années est un premier pas encourageant,** dans un contexte international difficile et compte-tenu des contraintes sévères de capacités et autres faiblesses institutionnelles auxquelles le pays doit faire face.

**13. Les politiques macroéconomiques au titre des programmes appuyés par l'AUPC de 2008/2009 et la FEC sont globalement satisfaisantes mais avec un léger dérapage au niveau budgétaire.**

- a. Malgré un recul ces derniers mois, le recouvrement des recettes a généralement été conforme aux attentes, grâce à des efforts initiaux, dont une informatisation accrue, visant à améliorer les administrations fiscale et douanière.
- b. Du côté des dépenses, d'importantes initiatives d'amélioration de la gestion des dépenses, particulièrement par la création d'un nouveau comité budgétaire et du trésor, commencent à réordonner les dépenses publiques, mais d'importants obstacles subsistent à la maîtrise de la masse salariale.
- c. À la fin de mars 2009, l'objectif de l'AUPC pour le solde budgétaire primaire intérieur (0,6 % du PIB) a été atteint ; le plafond du crédit intérieur net à l'État a été respecté avec une marge importante (0,5 % du PIB).

**14. Selon les données disponibles, treize des seize critères de réalisation quantitatifs et repères ont été atteints à la fin de mars 2010 au titre de la FEC.** À la fin de décembre 2009 notamment, la mobilisation des recettes a été légèrement meilleure que prévu, et l'objectif de crédit intérieur net à l'administration a été respecté. Cependant, le déficit budgétaire primaire intérieur (un repère) a été dépassé d'un point de pourcentage du PIB. Cela s'explique par des dépassements de dépenses en matière de salaires et de dépenses d'investissement financées par l'intérieur : le gouvernement comorien a effectué un transfert de 1,7 milliard de francs comoriens (0,9 % du PIB) à Comores Télécoms pour aider l'entreprise publique à financer sa part dans le coût d'un projet de câble à fibres optiques sous-marin pour la communication régionale. Au premier trimestre 2010, en raison d'une moindre attention portée aux administrations fiscale et douanière, l'objectif de recettes publiques n'a pas été tout à fait atteint, mais l'objectif de déficit budgétaire primaire intérieur a été respecté : les autorités ont réduit les dépenses en biens et services et en investissements financés par l'intérieur.

**15. Les résultats dans le domaine structurel au titre des deux programmes sont dans l'ensemble également satisfaisants.** Au titre de l'AUPC, tous les indicateurs structurels sauf un ont été respectés. Dans le cadre de la FEC, presque tous les repères structurels à la fin de mars 2010 ont été observés, bien qu'avec des retards dans certains cas. Le gouvernement a notamment :

- a. nommé un secrétaire permanent au comité de suivi des réformes;
- b. rétabli le mécanisme de partage des recettes et parachevé des stratégies exhaustives de réformes pour renforcer la mobilisation des recettes et améliorer la gestion des dépenses publiques;
- c. préparé des comptes budgétaires trimestriels consolidés, communiqués en temps voulu aux services du FMI;
- d. maintenu le mécanisme d'ajustement automatique des prix du pétrole;
- e. a achevé un audit des arriérés intérieurs (avec l'appui technique de l'UE), et adopté une stratégie d'apurement des arriérés qui s'y rapporte;
- f. achevé et présenté au Parlement en avril 2010 un nouveau cadre pour le personnel des ministères, compatible avec la viabilité budgétaire à moyen terme (repère structurel de la fin de mars 2010);
- g. testé de façon concluante l'informatisation de la gestion des salaires de la fonction publique ; cette gestion doit devenir une opération de routine dans les mois qui viennent (repère structurel de la fin de mars 2010) ;
- h. a adopté une stratégie de réforme de l'entreprise publique de télécommunications approuvée par la SFI tout en poursuivant les consultations avec la SFI sur les options de réforme de l'entreprise importatrice d'hydrocarbures ; les autorités commencent à traiter le problème des lacunes de la gestion de cette entreprise, notamment en désignant de nouveaux membres au conseil d'administration.

### III. CADRE ET PERSPECTIVES MACROECONOMIQUES — STRATEGIE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

#### A. Perspectives macroéconomiques

16. **Le programme de réformes à moyen terme du gouvernement, qui s'inscrit dans le DSRP, a pour objectif de doper la croissance économique et d'améliorer les conditions de vie des habitants dans un environnement macroéconomique stable.** Au-delà de l'agriculture de subsistance, la reprise économique doit être tirée par une accélération des travaux publics (financés par les donateurs) et par l'augmentation des investissements directs étrangers dans le secteur du tourisme, avec la reprise des projets en suspens. Le calendrier des réformes est centré sur l'amélioration du climat des affaires et de la gouvernance pour encourager les investissements, et sur l'expansion des infrastructures pour soutenir les activités du secteur privé, en particulier le tourisme. Il s'agit aussi d'appuyer la productivité et la diversification agricoles. Les autres facteurs positifs sont notamment l'amélioration progressive de la conjoncture économique mondiale. Après un rebond en 2009 suite à la baisse des prix à l'importation, les termes de l'échange devraient légèrement s'améliorer à moyen terme malgré le redressement de certains prix à l'importation du fait de

la reprise de l'économie mondiale. La hausse des importations qui soutient la croissance devrait rester relativement forte, alimentée par les envois de fonds et une augmentation des investissements étrangers directs (encadré 2).

17. **La stabilité macroéconomique doit être soutenue par une politique budgétaire prudente.** Le rééquilibrage des finances publiques, allié à un large allègement de la dette et à une augmentation de l'aide étrangère, devrait ménager un espace budgétaire pour une hausse des dépenses en faveur de la croissance et de la population pauvre, tout en préservant la viabilité de la dette et en évitant l'accumulation de nouveaux arriérés. Les ajustements budgétaires programmés doivent être réalisés par une augmentation progressive des recettes, d'un peu moins de 14 % du PIB en 2009 à 15 % du PIB d'ici à 2013 et les dépenses toujours maîtrisées. Après une expansion non contrôlée ces dix dernières années, la masse salariale devrait légèrement baisser en pourcentage du PIB. Les dépenses supplémentaires dans les secteurs prioritaires (santé, éducation, infrastructures, restructuration des banques et des entreprises d'État) seront pour l'essentiel financées par une réaffectation des dépenses intérieures, par des efforts en vue de porter l'aide extérieure au niveau des normes régionales et par un allègement aussi rapide que possible de la dette PPTE et IADM.

18. **L'évolution monétaire et du change continuera de dépendre de l'ancrage du taux de change dans le cadre de la zone franc.** Ce système va continuer d'être le principal ancrage pour la stabilité des prix dans le pays.

19. **Les principaux risques à court terme sont les tensions politiques entre les autorités de l'Union et celles des îles, une mise en œuvre des réformes plus lente que prévu et les incertitudes qui entourent le rythme de la reprise économique mondiale.** Pour atténuer ces risques, les autorités doivent scrupuleusement respecter leur calendrier de réformes pour améliorer la compétitivité économique, renforcer la gestion des finances publiques, préserver l'appui des donateurs et rehausser la confiance des investisseurs. La mise en œuvre des programmes profiterait aussi d'une réconciliation politique plus rapide au niveau national.

**Tableau 2. Comores : Cadre macroéconomique à moyen et long terme, indicateurs choisis, 2009–29**

	2009 Prel.	2010	2011	2012	2009-2029 (avg)
(Annual percentage change, unless otherwise indicated)					
National income and prices					
Real GDP	1.8	2.1	2.5	3.5	3.7
GDP deflator	4.6	3.8	3.3	3.0	3.2
Consumer price index (annual averages)	4.8	2.6	2.9	2.8	3.0
Consumer price index (end period)	2.1	3.1	2.7	2.9	2.9
Money and credit					
Domestic credit	35.2	7.2	9.1	9.6	11.6
Broad money	13.5	7.5	6.5	6.5	7.4
External sector					
Export volume	81.3	18.1	1.7	2.3	2.3
Import volume	11.7	-0.8	-7.1	3.1	3.1
Terms of trade	39.4	-13.0	-3.7	1.2	3.6
(in percent of GDP, unless otherwise indicated)					
Government budget					
Domestic Revenue	13.9	14.3	14.2	14.5	15.9
Total grants	9.7	13.7	7.1	7.1	7.6
Total expenditure	23.0	23.2	23.1	22.7	23.4
Domestic primary balance	-2.6	-1.5	-1.2	-0.5	0.4
Overall balance (cash basis)	0.8	-2.7	-2.2	-1.6	-0.4
External sector					
Exports of goods and services	14.7	15.0	14.9	14.7	14.4
Imports of goods and services	48.2	50.5	47.2	46.1	40.1
Current account balance	-7.9	-8.9	-12.5	-11.8	-8.5
Excl. official and private transfers	-33.6	-35.9	-32.6	-31.5	-25.6
NPV In percent of GDP <sup>1</sup>	46.0	41.7	40.1	38.3	27.3
NPV of external debt (end-year) in percent of exports of goods & services <sup>1</sup>	328	307	286	274	201

Sources: Comorian authorities; and IMF staff estimates and projections.

<sup>1</sup> Corresponds to the case before traditional debt relief (Table A5)

## B. Stratégie de réduction de la pauvreté

20. **Le 10 septembre 2009, le Gouvernement des Comores a officiellement adopté le premier Document de stratégie de réduction de la pauvreté complet (DSRP) (Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, DSRPC).** Ce document se situe dans le prolongement de la stratégie exposée par le DSRP intérimaire présenté aux Conseils de l'IDA et du FMI en mai 2006. Pour un État fragile où une succession rapide de soulèvements politiques a entravé la formulation et la mise en œuvre des mesures des pouvoirs publics pendant de si nombreuses années, la réalisation d'un DSRP complet est en elle-même un événement. En outre, depuis le début des années 2000, le cadre du DSRP a largement contribué à ancrer le processus de réconciliation nationale et à guider les autorités dans la formulation progressive de principes de développement pour le pays.

21. **Le DSRP intérimaire et le DSRP complet résultent tous les deux d'un processus participatif approfondi et inclusif.** Ce processus, géré par un comité de pilotage, a réuni de nombreuses parties prenantes — représentants de la société civile, chefs traditionnels et religieux, ONG et partenaires du développement — dans des groupes de travail sectoriels (présidés par le Secrétaire Général du ministère compétent) et dans une série d'ateliers

participatifs réunis à intervalles réguliers. La préparation du DSRP a été particulièrement marquée par la participation des autorités des îles au niveau des représentations locales de la Commission nationale de planification, laquelle participation ne s'est pas démentie, même pendant les crises politiques séparatistes.

22. **Le DSRPC établit un programme ambitieux axé sur :** (i) la stabilisation de l'économie et l'assise d'une croissance durable et équitable via le renforcement des finances publiques et une offre améliorée d'infrastructures ; (ii) le renforcement de secteurs clés de l'économie offrant le plus fort potentiel de croissance et de réduction de la pauvreté : tourisme, agriculture et pêche ; (iii) l'amélioration de la gouvernance et de la cohésion sociale ; (iv) l'amélioration des résultats du développement humain, particulièrement en matière de santé et d'éducation, par de meilleures prestations des services sociaux et ; (v) la promotion d'un environnement durable et de la sécurité pour la population civile. Ces objectifs ne seront pas faciles à réaliser étant donné le peu de ressources internes et externes, les importantes contraintes de capacités et les goulets d'étranglement au niveau de l'absorption de l'aide. Toutefois, durant la Conférence pour le développement et l'investissement réunie par le gouvernement du Qatar les 9 et 10 mars 2010, les pays partenaires bilatéraux se sont engagés à apporter une aide financière substantielle à l'appui des efforts de développement des Comores. Une mobilisation effective pourrait grandement contribuer à assouplir la première contrainte.

23. **Le suivi et l'évaluation du DSRPC sont assurés par quatre organisations de surveillance, un certain nombre de groupes techniques sectoriels et des comités consultatifs permanents au niveau des îles (COPSED).** Les activités objets du suivi et de l'évaluation sont sous la responsabilité première du Comité de pilotage technique (SRPC-CT), émanation de la Commission nationale de planification qui travaille avec le secrétariat technique pour le suivi et l'évaluation de la SRPC et le Comité de réforme économique et financière du Ministère des finances (CREF).

#### IV. ANALYSE DE L'ALLEGEMENT DE LA DETTE ET AIDE EVENTUELLE PPTE ET IADM<sup>4</sup>

##### A. Situation du rapprochement des données de la dette

24. **L'AAD ci-après se situe dans le prolongement des données fournies par les autorités et les créanciers concernant la dette extérieure contractée et garantie par l'État décaissée et exigible à la fin de 2009.** Le rapprochement des données a été réalisé conjointement par le FMI, l'IDA et les autorités comoriennes en janvier et avril 2010. Toute la dette multilatérale et 98,3 % de la dette bilatérale et commerciale ont fait l'objet d'un rapprochement.<sup>5</sup>

<sup>4</sup> L'AAD présentée dans le document est basée sur la méthodologie de l'Initiative PPTC.

<sup>5</sup> Les 1,7% de dette bilatérale et commerciale qui n'ont pas été rapprochés concernent la dette due à la Banque Postale. Cette dette représente 0,4% de la dette totale.

## B. Structure de la dette extérieure

25. À la fin de 2009, la dette extérieure contractée et garantie par l'État comorien était estimée à 286,8 millions de dollars (arriérés compris) en termes nominaux, soit 213,1 millions de dollars EU en termes de VAN. La dette multilatérale représentait un peu plus des trois quarts du stock total de la dette en termes nominaux, les encours auprès de l'IDA atteignant à eux seuls 42 % de la dette extérieure totale. Les autres partenaires multilatéraux détenant des créances importantes sur les Comores sont le FAfD (13,3 % du total de la dette extérieure), la BADEA (9,6 %), le FMI (3,5 %), la BID (3,3 %) et le FIDA (2,8 %). Le montant global des créances du FODI, de la BEI et du FMA s'élève à 2 % de la dette totale. Les créanciers du Club de Paris, au premier rang desquels la France, représentaient

**Tableau 3. Comores : Stocks en termes nominaux et valeur actualisée nette de la dette à la fin 2009, par groupes de créanciers**

	Situation juridique						Situation de base pour le	
	Encours de la dette nominale 1/		Encours des arriérés		VAN de la dette 1/		de l'allègement PPTE 1/ 2/	
	millions \$EU	% du total	millions \$EU	% du total	millions \$EU	% du total	millions \$EU	% du total
Total	286.8	100.0	54.0	100.0	213.1	100.0	257.4	100.0
Dette multilatérale	219.6	76.6	35.8	66.4	163.3	76.6	197.6	76.8
Banque mondiale	120.4	42.0	-	-	80.1	37.6	80.1	31.1
Groupe BAfD	38.1	13.3	3.4	6.3 3/	27.8	13.0	61.5 4/	23.9
FMI	10.1	3.5	-	-	7.6	3.6	7.6 5/	2.9
BADEA	27.6	9.6	27.6	51.1	27.6	12.9	27.6	10.7
Autres 6/	23.5	8.2	4.8	9.0	20.2	9.5	20.9	8.1
Dette bilatérale	60.6	21.1	13.7	25.3	43.3	20.3	57.6	22.4
Club de Paris :	17.8	6.2 7/	12.1	22.5 7/	17.5	8.2 7/	15.3	6.0
Autre dette bilatérale officielle :	42.9	14.9	1.5	2.8	25.8	12.1	42.3 8/	16.4
Dette commerciale	6.6	2.3	4.5	8.3	6.5	3.0	2.2	0.8

Sources : autorités comorienne ; et estimations des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ Y compris arriérés.

2/ Situation de base pour le calcul de l'allègement PPTE ; suppose une opération sur l'encours de la dette aux conditions de Naples (fin décembre 2009) ; et une action comparable des autres créanciers bilatéraux officiels sur la dette admissible (avant date-butoir et non APD).

3/ Arriérés techniques à apurer au point de décision par la Commission européenne.

4/ L'allègement résultant du mécanisme d'apurement des arriérés de 2007-09 a été rajouté à la VAN de l'encours de la dette à la fin 2009.

5/ La VAN du service de la dette est calculée sur la base de taux d'intérêt fixes à la fin 2009 similaire au traitement des autres créanciers. Dans le tableau A8 (Fourniture de l'initiative PPTE), le FMI calcule les projections du service de la dette sur la base de ses propres projections du taux d'intérêt, d'où une petite différence dans le calcul de la VAN selon la méthode PPTE et sa propre méthode.

6/ Les autres créanciers multilatéraux sont notamment la BID, le FIDA, le FODI, la BEI et le FMA. Les Comores n'ont aucun arriéré envers la BID. L'allègement, procuré par le rééchelonnement de la dette, la renonciation par le FMA au versement des pénalités d'intérêts, ainsi que le moratoire sur les versements et les arriérés au titre du service de la dette, ont été rajoutés à la VAN de l'encours de la dette à la fin 2009.

7/ N'inclut pas la mise en œuvre de l'accord du Club de Paris de novembre 2009.

8/ L'allègement résultant des accords de rééchelonnement de 2007 est rajouté à la VAN de l'encours de la dette à la fin 2009.

26,5 % de la dette bilatérale et commerciale en termes nominaux à la fin de 2009 (6,2 % de la dette extérieure totale des Comores avant l'accord de rééchelonnement de novembre 2009 dans le cadre du Club de Paris). Les créanciers officiels non membres du Club de Paris sont le Koweït, l'Arabie saoudite, Maurice et les Émirats arabes unis, estimés à 15 % du total de la dette extérieure. Trois créanciers commerciaux (la Banque Postale, la Cotecna et les Hôpitaux de Paris) détenaient à fin 2009 2,3 % des encours totaux de la dette extérieure des Comores.

26. À la fin de 2009, les arriérés de la dette extérieure des Comores atteignent environ un cinquième du montant total, mais le paiement de ces arriérés a été différé

**dans l'attente d'un accord suite aux discussions avec les créanciers sur une restructuration de la dette.**<sup>6</sup> Le stock d'arriérés de la dette extérieure était de 54 millions de dollars EU, dont 35,8 millions sont dus aux créanciers multilatéraux, 13,7 millions aux créanciers bilatéraux et 4,5 millions aux créanciers commerciaux. À la fin de 2009, les arriérés dus à la BADEA constituaient la part la plus importante des arriérés auprès des créanciers multilatéraux. La majeure partie des arriérés dus au groupe de la BafD a été apurée entre décembre 2007 et avril 2009 au titre de la Facilité post-conflit (FPC)<sup>7</sup>. Un montant résiduel de 3,4 millions de dollars EU doit être apuré par la Commission européenne en application de la Facilité pour les États fragiles (FEF) lorsque les Comores atteindront le point de décision de l'initiative PPTE, de même qu'un montant de 1,9 million de dollars EU dus à la BEI. La BID a accepté un moratoire du service de la dette et du versement des intérêts jusqu'à décembre 2010, et le FMA a restructuré son prêt à des conditions concessionnelles. Les Comores ont contacté les autres créanciers multilatéraux afin de commencer des négociations d'apurement des arriérés dans le cadre d'une résolution globale de la situation d'endettement du pays au titre de l'initiative PPTE. À la fin d'octobre 2009, les arriérés vis-à-vis des membres du Club de Paris représentaient 12,1 millions de dollars EU. Ils seront apurés par des accords bilatéraux, conformément à l'accord général de rééchelonnement de novembre 2009. D'autres créanciers bilatéraux et commerciaux ont accepté de différer le paiement des arriérés dans l'attente d'une solution dans le cadre de l'initiative PPTE, ou ont entamé des discussions avec les autorités comoriennes sur la restructuration de ces arriérés.

### **C. Aide éventuelle au titre de l'initiative PPTE**

27. **Sur le fondement des données à fin 2009, les Comores peuvent bénéficier de l'allégement de la dette au titre du « guichet exportations » de l'initiative PPTE.** Après application intégrale des mécanismes classiques d'allégement de la dette, la dette des Comores en termes de VAN est estimée à 257,4 millions de dollars à fin 2009, soit 343 % des exportations de biens et services.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Conformément à la méthode convenue avec les banques multilatérales de développement, tout rééchelonnement concessionnel des arriérés consenti par les créanciers multilatéraux dans le cadre de l'initiative PPTE est comptabilisé comme faisant partie de leur contribution à l'allégement de la dette au titre de l'initiative PPTE (voir l'annexe au document « Initiative de la dette PPTE : résumé par le Président de la réunion des banques multilatérales de développement », 6 mars 1998, IDA/SecM98-90).

<sup>7</sup> Cette facilité a été renommée Facilité pour les États fragiles (FEF) avec les mêmes termes et conditions.

<sup>8</sup> Les envois de la diaspora comorienne ne sont pas comptabilisés dans l'AAD des PPTE.

**Tableau 4. Comores : Assistance PPTE conformément au partage proportionnel des charges <sup>1,2</sup>**

(en millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	Encours de la dette (en VAN) fin-2009 (A)	Encours de la dette (en VAN) post-PPTE (B)	Réduction de la VAN de la dette due au PPTE (A-B) /3
Total	257	113	144.8
(en pourcentage des exportations)	343	150	193.0
dont :			
Créanciers multilatéraux 3/	198	86	111
Créanciers bilatéraux	58	25	32
Créanciers commerciaux	2	1	1
Postes pour mémoire:			
Facteur commun de réduction (%) 4/	56		
Exportations 5/	75		

Sources : autorités comoriennes, estimations et projections des services du FMI et de la Banque mondiale.

1/ L'approche du partage proportionnel des charges est exposée dans le document : «HIPC Initiative—Estimated Costs and Burden Sharing Approaches» (EBS/97/127, 7/7/97 et IDA/SEC M 97-306, 7/7/97).

2/ Comprend une opération hypothétique de stock de la dette aux conditions de Naples (fin décembre 2007) et une initiative comparable d'autres créanciers officiels bilatéraux.

3/ L'allègement, procuré par l'apurement des arriérés (BAfD), le moratoire sur le service de la dette et les arriérés (BID) et le rééchelonnement de la dette ainsi que la renonciation par le FMA au versement des pénalités d'intérêts, ont été rajoutés à la VAN de l'encours de la dette à fin 2009 pour créditer ces institutions au titre de l'allègement de la dette déjà accordé via ces opérations.

4/ La réduction de la VAN de chaque créancier en pourcentage de ses engagements à la date de référence, fin décembre 2009, calculée comme (A-B)/A.

5/ Sur la base d'une moyenne triennale des exportations par rapport à l'année précédente (par exemple, la moyenne des exportations sur 2007-2009 pour la VAN du ratio dette/exportations en 2009).

28. **Le montant de l'allègement de la dette nécessaire pour ramener à 150 % le ratio VAN de la dette/exportations des Comores au seuil de l'initiative PPTE est estimé à 144,8 millions de dollars EU en termes de VAN à la fin de 2009.** Cela suppose un facteur de réduction commun de 56 %. Sur la base d'un partage proportionnel des charges, l'aide des créanciers multilatéraux se chiffrerait à 111,2 millions de dollars EU, et l'aide des créanciers bilatéraux et commerciaux à 33,6 millions de dollars EU(en termes de VAN). Les Comores ont déjà bénéficié d'un certain allègement au titre de l'initiative PPTE par des opérations antérieures d'apurement des arriérés (encadré 1). Au 4 juin 2010, la plupart des créanciers multilatéraux, l'IDA, le FMI, le FAfD, la BEI, le FIDA, la BADEA et la BID, représentant 98 % de la dette en termes de VAN due aux créanciers multilatéraux, ont indiqué leur intention d'accorder aux Comores un allègement au titre de l'initiative PPTE. Le FMA et le FODI ne se sont pas encore engagés dans ce sens, mais ils sont en contact avec le pays.

29. **Les scénarii ci-dessous donnés comme exemple d'allègement au titre de l'initiative PPTE sont fondés sur l'hypothèse que les Comores atteignent le point de décision PPTE à la mi-2010 et le point d'achèvement fin 2012.**

- L'aide de l'IDA se chiffrerait alors à 45 millions de dollars EU en VAN. Après l'approbation du point de décision, l'IDA apportera un allègement intérimaire sous la

forme d'une réduction du service de la dette pouvant atteindre au maximum 65 % de juillet 2010 à juin 2030. Le tableau A7 donne les détails de l'aide attendue de l'IDA.

- L'aide du **FMI** atteindrait au total 4,27 millions de dollars EU en termes de VAN. Il n'y aurait pas immédiatement d'aide intérimaire PPTE du FMI suite à l'approbation du point de décision par les Conseils de l'IDA et du FMI. Il n'y aura pas d'obligation de remboursement du principal au Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance avant 2014, et le FMI a renoncé à exiger de tous les pays à faible revenu le paiement des intérêts au fonds fiduciaire jusqu'en 2011. Une aide intérimaire au titre de l'initiative PPTE pourrait être envisagée après 2011 (Tableau A8).
- L'aide du **groupe de la BAfD** représenterait 34,6 millions de dollars EU en termes de VAN, cette aide étant quasiment couverte par les opérations d'apurement des arriérés de décembre 2007 à avril 2009 dans le cadre de la FPC.<sup>9</sup> En outre, les arriérés techniques restants seront apurés au moment du point de décision.
- L'aide des **autres créanciers multinationaux** se chiffrerait à 27,3 millions de dollars EU en termes de VAN. Certains créanciers ont rééchelonné les prêts ou annulé certains arriérés en 2008 et 2009 et cela sera crédité à leur effort en faveur de l'allègement PPTE, mais la majeure partie de cet effort prendra la forme d'une annulation ou d'un rééchelonnement concessionnel des arriérés et/ou d'une réduction du service de la dette, commençant aux points de décision ou aux points d'achèvement (Tableau A9).
- Les créanciers du **Club de Paris** par hypothèse apportent leur contribution à l'allègement PPTE par une opération de flux aux conditions de Cologne (c'est-à-dire une réduction de 90 % en termes de VAN) après que les Comores auront atteint le point de décision, le reste de l'aide PPTE étant fourni par une opération de stock de la dette au point d'achèvement.
- Concernant les **créanciers bilatéraux officiels ne faisant pas partie du Club de Paris** et les **créanciers commerciaux**, les Comores ont conclu des accords de rééchelonnement avec le Koweït et l'Arabie Saoudite selon des termes au moins aussi favorables que ceux conclus avec les créanciers du Club de Paris. On suppose que la dette contractée auprès des autres créanciers sera rééchelonnée selon des termes comparables à ceux consentis par les créanciers du Club de Paris.

---

<sup>9</sup> La FPC fournit un financement partiel de l'apurement des arriérés aux pays qui : (i) montrent qu'ils respectent le statut de créancier privilégié du Groupe de la BAfD et (ii) sont admissibles à l'allègement PPTE, mais qui n'ont pas encore atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative.

### **Encadré 1. Apurement des arriérés extérieurs**

**Les Comores ont grandement avancé dans la conclusion d'accords sur les arriérés avec les principaux créanciers du pays.** À la fin 2009, les arriérés de la dette extérieure officielle du pays (54 millions de dollars EU) atteignaient près du cinquième du total. Les Comores n'ont pas d'arriérés envers l'IDA et le FMI. La plupart des arriérés ont été apurés ou devraient être apurés par des opérations intervenant à des conditions concessionnelles. À cet effet, les Comores ont conclu ou négocient des accords avec les créanciers dans des termes au moins comparables aux conditions accordées par les créanciers du Club de Paris. Conformément à la méthodologie de l'initiative PPTE, l'élément-don inséré dans l'apurement des arriérés est imputé sur la contribution des créanciers à la réduction de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE.

**La quasi-totalité des arriérés envers le Groupe de la BafD ont été apurés entre décembre 2007 et avril 2009 au titre de la Facilité post-conflit (FPC).** Soixante-neuf pour cent du coût a été financé par la FPC, 1 % par les Comores et 30 % par les donateurs bilatéraux. Tous les donateurs ont versé leur contribution sauf la Commission européenne (CE) qui financera l'apurement des arriérés restants au point de décision.

**Les autorités comoriennes ont progressé dans les discussions sur l'apurement des arriérés envers les autres créanciers multilatéraux.** Les arriérés envers la BEI seront apurés au point de décision. Les encours de prêt restants seront annulés au point d'achèvement dans le cadre de l'initiative en faveur des PMA, à la condition que les Comores soient toujours classées dans les PMA. Le FMA a apuré les arriérés en mars 2008. Les autorités comoriennes ont aussi contacté la BID, le FODI et la BADEA pour renégocier l'apurement des arriérés. Ces trois institutions ont répondu favorablement à la demande des Comores. En outre, la BID a déjà accordé un moratoire sur le paiement des arriérés et du service de la dette jusqu'en décembre 2010. Le gouvernement devrait apurer les arriérés envers ces créanciers dans le cadre de l'initiative PPTE à des conditions conformes aux capacités limitées de remboursement des Comores.

**Le Club de Paris a accordé aux Comores une restructuration exceptionnelle de la dette.** Dans le cadre de l'appui apporté en septembre 2009 au titre de la FEC, les créanciers du Club de Paris sont convenus d'accorder un traitement exceptionnel aux Comores pour sa dette, au-delà des conditions classiques de Naples. Le paiement des arriérés de la dette à court terme — catégorie de créance de premier rang qui n'est normalement pas du ressort du Club de Paris mais qui représente la majeure partie de la dette des Comores envers le Club — a été différé et doit être remboursé sur huit ans. L'accord concerne des dettes d'un montant de 13 millions de dollars EU et diminue de quelque 80 % les versements dus par les Comores sur la période du programme (2009–2012). L'accord comporte une clause de réduction supplémentaire du service de la dette si les Comores atteignent le point de décision de l'initiative PPTE. Par ailleurs, l'Arabie Saoudite et le Koweït, deux des principaux créanciers des Comores non membres du Club de Paris, ont en partie apporté en 2007 leur contribution à l'allègement de la dette dans le cadre d'accords de rééchelonnement.

#### **D. Aide éventuelle IADM et allègement de la dette bilatérale au-delà de l'aide PPTE**

30. **En atteignant le point d'achèvement, les Comores pourraient obtenir du Club de Paris l'allègement de la dette bilatérale au-delà de l'aide PPTE.** Cet allègement supplémentaire du Club de Paris annulerait la dette restante et diminuerait encore d'environ 2 millions de dollars EU la valeur actualisée de la dette après le point d'achèvement.

31. **En outre, les Comores seraient admissibles à un allègement de la dette par l'IDA et le FAfD au titre de l'IADM.** Auprès du FMI, le pays n'a pas de dette admissible à l'allègement IADM. L'allègement de la dette au titre de l'IADM contractée auprès de l'IDA et du Groupe de la BAfD couvrirait tout l'encours de dette décaissée avant fin décembre 2003 pour l'IDA et avant la fin de décembre 2004 pour le Groupe de la BAfD, s'agissant de l'encours existant aux deux dates d'effet de ces deux institutions.<sup>10</sup>

32. Selon des estimations préliminaires, l'allègement de la dette au titre de l'IADM pourrait représenter 52,2 millions de dollars EU en termes de VAN, en supposant que les Comores atteignent le point d'achèvement en décembre 2012. Sur ce montant, 29,8 millions de dollars EU viendraient de l'IDA et 22,4 millions du Groupe de la BAfD.

33. **Enfin, la BEI annulera tout l'encours de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays les moins avancés (PMA), à la condition que les Comores soient toujours classées dans cette catégorie.** Cette opération se chiffrerait à 360.000 dollars EU en valeur actualisée.

#### E. Impact de l'allègement de la dette et analyse de sensibilité

34. **Les mécanismes classiques d'allègement de la dette et la fourniture inconditionnelle de l'aide au titre de l'initiative PPTE feraient baisser le ratio VAN de la dette/exportations des Comores de 343 % à la fin de décembre 2009, à environ 142,7 % en 2012** (Tableau A5). L'allègement de la dette au titre de l'IADM et l'initiative en faveur des PMA feraient encore baisser le ratio en termes de VAN à 86,5 % des exportations de biens et services en 2012, en raison de l'annulation de la dette vis-à-vis de l'IDA, du FAfD et de la BEI. L'allègement supplémentaire accordé par les créanciers bilatéraux ramènerait le ratio VAN de la dette/exportations à 86 %.

35. **Selon les projections, la VAN de la dette devrait encore diminuer à long terme. Si l'on tient compte de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM, la VAN de la dette poursuivrait sa baisse pour revenir à 80,2 % des exportations de biens et services d'ici 2029, sous l'effet de la croissance projetée des exportations et de la politique prudente des autorités en matière d'emprunts.** Le service de la dette représenterait en moyenne environ 3,9 % des recettes publiques ou 4 % des exportations sur la période 2009–2019 et 3,4 % des recettes publiques et 4 % des exportations sur la période 2020–2029.

36. **Dans un autre scénario dans lequel le niveau des exportations est moins élevé, la charge de la dette dépasse au départ le seuil au titre de l'initiative PPTE, avant de redescendre en-dessous du repère sur la période 2020–2029. Dans un autre scénario de croissance en permanence moins forte, la dette publique extérieure des Comores reste**

<sup>10</sup> L'allègement au titre de l'IADM de la dette contractée auprès de l'IDA porterait sur l'encours de la dette à la fin du trimestre où le point d'achèvement est atteint. L'allègement au titre de l'IADM de la dette contractée auprès de la BAfD interviendra au point d'achèvement.

**inférieure au seuil de l'initiative PPTE jusqu'en 2029.** Dans le premier scénario (Tableau A6), on prend pour hypothèse que les exportations de biens et services libellées en dollars sont, en 2017, inférieures d'environ 30 % au scénario de référence. Dans ce cas, la VAN de la dette diminuerait à long terme et représenterait 68,6 % des recettes publiques en 2029 (125,9 % des exportations de biens et services, 12,1 % du PIB). Le service de la dette se situerait en moyenne à environ 5,6 % des recettes publiques et à 6,6 % des exportations de biens et services sur la période 2009–2019. Le second scénario prend pour hypothèse un recul du taux moyen de croissance annuelle de 3,8 % à 1,5 % sur l'ensemble de la période 2009–2029. Dans ce cas, la VAN de la dette baisserait à long terme, s'inscrivant à 121,8 % des recettes publiques en 2029 (107,7 % des exportations de biens et services, 18,6 % du PIB). Le service de la dette représenterait en moyenne 6,4 % des recettes publiques et 6,1 % des exportations de biens et services sur la période 2009–2019.

**37. D'après l'analyse de sensibilité, la capacité des Comores à assurer le service de la dette extérieure après allègement au titre de l'initiative PPTE est très vulnérable à des chocs externes et à des chocs sur la croissance.** La solidité de la dette extérieure du pays dépend aussi très fortement de la composition et des termes de l'aide extérieure. Selon l'AAD, on suppose que la majeure partie de l'aide extérieure est constituée de dons et que les prêts restants ont été octroyés à des conditions très concessionnelles sur toute la période de projection. La base d'exportation restreinte (tourisme compris) limite le montant de la dette dont les Comores seront en mesure d'assurer le service à moyen et long terme, particulièrement si l'action des pouvoirs publics en matière de dépenses publiques vise à donner la priorité aux OMD. L'analyse de sensibilité souligne l'importance d'un effort soutenu de réforme par le pays pour développer les productions et les services exportables, notamment le tourisme, et pour s'assurer une aide extérieure où les dons occupent une très large place.

## **Encadré 2. Principales hypothèses macroéconomiques qui étayent l’AAD**

Les principales hypothèses macroéconomiques à moyen et long terme utilisées pour le scénario de référence de l’AAD sont notamment les suivantes :

**Croissance annuelle du PIB réel** : 3,8 % en moyenne sur la période de projection (exercices 2010–2029).

**Inflation IPC** : d’après les projections, elle devrait revenir de 7,4 % en 2008 à environ 3 % à long terme.

**Taux de change réel et termes de l’échange** : d’après les projections, après une légère appréciation en 2008–2009, le taux de change effectif réel devrait rester à peu près stable tout au long de la deuxième partie de la période de prévision. Les termes de l’échange se redresseraient après la dégradation de 2008 et connaîtraient une amélioration modérée par la suite.

**Envois de fonds** : d’après les projections, en moyenne, ces envois devraient converger vers la norme historique de 14,5 % du PIB sur la période 2013–2029, contre près de 20 % du PIB en 2009, après une croissance inhabituellement forte en 2008.

**Déficit extérieur courant** (hors dons officiels) : d’après les projections, il devrait normalement revenir en moyenne annuelle de 11 % du PIB pour la période 2010–2016 à environ 7 % du PIB sur le reste de la période de prévisions, cette amélioration provenant surtout de la modération sur le long terme des importations de produits alimentaires et de produits de consommation grâce à la progression des produits de substitution aux importations. Les exportations de biens devraient progresser plus lentement que le PIB nominal en raison de la stagnation des prix. Toutefois, le taux de croissance des exportations de services hors revenus des facteurs (tourisme) devrait être supérieur à la croissance du PIB en termes nominaux. Par conséquent, les exportations de biens et services, non compris les revenus des facteurs, devraient rester à peu près stables en termes de PIB.

**Solde des opérations des administrations publiques** : d’après les projections, le solde primaire (total des recettes publiques et des dons moins les dépenses hors intérêts) devrait s’améliorer en passant d’un déficit de 2,6 % du PIB en 2009, à un excédent dès 2015, dans un contexte d’amélioration du recouvrement des recettes publiques et d’efforts accrus pour maîtriser les dépenses.

**Aide extérieure, augmentation de l’aide et concessionnalité** : selon le cadre de référence, l’aide extérieure jusqu’en 2012 revêtira essentiellement la forme de dons, à environ 7 % en moyenne du PIB. Sur le long terme (2012–2029), le pays bénéficiera d’une aide supplémentaire à des conditions concessionnelles et surtout sous forme de dons, dont des dons venant de l’IDA et de la BAfD. Par hypothèse, les prêts consentis par d’autres sources que l’IDA, le FMI et la BAfD seront accordés selon les conditions de l’IDA (avec un élément de don de 50 %) jusqu’à 2015, date après laquelle l’élément de don devrait progressivement diminuer à 30 %.

**Emprunts intérieurs** : selon le scénario, il n’y aura aucun nouvel emprunt intérieur à moyen et long terme hormis les avances de trésorerie à court terme de la banque centrale au Trésor comorien.

## **V. POINTS DE DECISION ET POINT D’ACHEVEMENT FLOTTANT**

### **A. Déclencheurs du point d’achèvement flottant**

38. **Les services du FMI et de l’IDA se sont entendus avec les autorités comoriennes sur les déclencheurs des points d’achèvement récapitulés dans l’encadré 3.** Outre les déclencheurs usuels de l’achèvement du DSRP et de la stabilité macroéconomique, les déclencheurs des points d’achèvement pour les Comores incluent les mesures destinées à améliorer la gestion des finances publiques et la gouvernance, le renforcement des secteurs sociaux, le soutien de la croissance et l’amélioration de la gestion de la dette. Les

déclencheurs de la gestion des finances publiques et de la gouvernance auraient des effets positifs sur les efforts d'amélioration de la gestion globale du budget, notamment en instaurant de meilleurs mécanismes de contrôle des dépenses publiques et de meilleures pratiques de passation des marchés publics<sup>11</sup>. Ces déclencheurs sont aussi étroitement liés au processus de réconciliation politique. En effet, la publication du budget consolidé, la mise en place d'un système de gestion des finances publiques automatisé et intégré, ainsi que la révision des statuts du personnel, supposent tous un haut degré de coopération et de confiance entre l'Union et les responsables des îles. Les déclencheurs relatifs aux secteurs sociaux et aux réformes structurelles ont pour objectif d'améliorer les principaux résultats en matière de santé et d'éducation, et de rehausser la compétitivité et le potentiel de croissance de l'économie.

---

<sup>11</sup> Il semble justifié de ne pas exiger de durée précise en matière d'antécédents pour la mise en œuvre de la passation des marchés publics avant le point d'achèvement de l'initiative PPTE, étant donné la faiblesse des capacités internes des Comores dans ce domaine. Même avec l'appui des donateurs, l'approbation du nouveau code par le gouvernement et le renforcement des services concernés prendraient probablement au moins deux ans. Les bénéfices obtenus ne seront probablement pas préservés du fait de l'investissement important que cela implique.

### **Encadré 3. Déclencheurs du point d'achèvement flottant<sup>12</sup>**

#### **DSRP**

- Mise en œuvre satisfaisante pendant au moins un an du DSRP complet, comme constaté par un rapport d'étape annuel soumis par le gouvernement comorien à l'IDA et au FMI.

#### **Stabilité macroéconomique**

- Maintien de la stabilité macroéconomique, ce que devra confirmer la mise en œuvre satisfaisante du programme appuyé par la FEC.

#### **Gestion des finances publiques et gouvernance**

- Publier régulièrement des états détaillés d'exécution du budget pendant une durée d'au moins 12 mois avant d'atteindre le point d'achèvement
- Adopter les termes de référence d'une étude de faisabilité d'un système informatisé complet de gestion des finances publiques, avec une estimation du coût et un calendrier de mise en place du système proposé
- Adopter par voie législative un code de passation des marchés publics conforme aux normes du COMESA applicables et élaborer les règlements d'application y afférents ; appliquer avec succès le nouveau code avant que le pays n'atteigne le point d'achèvement de l'initiative PPTE
- Adopter un ensemble révisé de cadres organiques (organigrammes et plans de personnel), conformes aux amendements constitutionnels de 2009, et ce, pour l'ensemble des ministères
- Faire approuver par le gouvernement et soumettre au Parlement un projet de loi visant à créer la Cour des Comptes exigée par la Constitution pour le contrôle externe des opérations budgétaires.

#### **Réformes structurelles**

- Adopter officiellement les stratégies de réforme pour renforcer la gestion de Comores Télécoms (télécommunications), de la Société comorienne des Hydrocarbures (importation et stockage du pétrole), et de la MAMWE (électricité); publier des appels à manifestations d'intérêt afin de trouver un partenaire stratégique pour au moins l'une de ces trois entreprises

#### **Secteurs sociaux**

#### **Éducation : renforcer les efforts en vue de la réalisation du 2<sup>e</sup> OMD. À cet effet, les autorités vont prendre les mesures suivantes :**

- Construire et équiper 210 classes primaires selon des normes agréées (22 à Mohéli, 126 à Anjouan et 62 à Ngazidja)
- Construire 100 latrines séparées pour une meilleure hygiène et promouvoir la participation des filles
- Fournir 300.000 manuels scolaires et 25.000 kits scolaires (comprenant les fournitures scolaires de base) pour les enfants en situation vulnérable

#### **Santé : renforcer les efforts en vue de la réalisation des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> OMD. À cet effet, les autorités vont prendre les mesures suivantes :**

- Mener une campagne nationale de vaccination contre la rougeole pour les jeunes enfants âgés de 9 à 47 mois, en vue d'une couverture nationale de 90 % (et renforcer par là-même les progrès dans la diminution de la mortalité infantile)
- Effectuer une enquête nationale sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles afin d'éclairer l'élaboration d'une stratégie nationale ayant pour but de diminuer la charge de plus en plus lourde imposée par les maladies non transmissibles.

#### **Gestion de la dette**

- Améliorer les systèmes de gestion de la dette publique, en adoptant notamment un logiciel efficace de gestion de la dette
- Publier des états annuels détaillés de la dette publique extérieure et intérieure, au plus tard six mois après la fin de l'exercice budgétaire, en incluant les données sur les stocks de dette existants, les nouveaux emprunts, le service de la dette exigible et décaissée. Au moins l'un de ces états doit être publié avant que les Comores n'atteignent le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE
- Amender le décret de 2003 (décret n°03-62/PR) instituant le Bureau de gestion de la dette, pour recentrer son mandat et ses activités en tenant compte des capacités limitées du Bureau.

<sup>12</sup> Les deux premiers déclencheurs (mise en œuvre du DSRP et performance macroéconomique satisfaisante) sont des exigences pour l'atteinte du point d'achèvement au titre du Fonds fiduciaire FRPC du FMI.

39. **Les services de l'IDA et du FMI vont collaborer au suivi des déclencheurs du point d'achèvement, chaque institution jouant un rôle moteur dans ses domaines de compétence principale, tout en incluant les contributions des services de l'autre institution.** Les services du FMI auront un rôle de chef de file dans le suivi de la stabilité macroéconomique. Les services de l'IDA concentreront leur action sur les progrès dans la mise en œuvre du DSRP et sur les déclencheurs sectoriels, y compris les déclencheurs relatifs à la gestion des finances publiques et à la prestation de services, ainsi qu'au suivi des dépenses publiques en faveur des pauvres financées par l'aide dont bénéficie le pays dans le cadre de l'initiative PPTE. Les services de l'IDA et du FMI assureront conjointement le suivi des réformes structurelles et les progrès dans l'amélioration de la gestion de la dette extérieure.

### **B. Suivi des dépenses publiques après l'octroi de l'aide PPTE**

40. **Le gouvernement s'est engagé à s'assurer que l'aide au titre de l'initiative PPTE améliore les dépenses de lutte contre la pauvreté.** En effet, l'usage efficace de l'allègement de la dette pour la réduction de la pauvreté et, plus généralement, la capacité à mettre en œuvre et assurer le suivi d'une évolution de la répartition des dépenses publiques dans des objectifs de lutte contre la pauvreté, sont des éléments essentiels de l'initiative PPTE. Les autorités comoriennes vont poursuivre leurs efforts actuels de renforcement de la programmation, de la gestion et du contrôle des dépenses publiques, et d'amélioration des services dans les secteurs essentiels. À cet effet, le besoin de l'aide technique de l'IDA, du FMI, de la BAfD et d'autres donateurs se fait particulièrement sentir. Il est important de mettre en place des capacités suffisantes de gestion budgétaire.

41. **Les Comores n'ont pas de classification budgétaire par programme ni de classification budgétaire entièrement fonctionnelle, mais il existe des mécanismes dont on peut se servir pour procéder à un suivi suffisant de l'utilisation des ressources venant de l'initiative PPTE.** Les classifications budgétaires et comptables existantes permettent de suivre les allocations et les dépenses budgétaires selon deux dimensions :  
 i) administrative (ministères et autorités des îles), y compris les projets de développement;  
 ii) économique (types de dépenses). Le budget est aussi présenté dans les annexes de la loi budgétaire selon une classification fonctionnelle en grandes catégories (éducation et santé, par exemple), élaborée en utilisant les estimations de la classification administrative. En outre, faute d'un budget-programme, on peut coder individuellement les projets dans la classification administrative pour enregistrer et comptabiliser les dépenses d'un projet.

42. **Le suivi de l'utilisation des ressources fournies par l'initiative PPTE avant le point d'achèvement est assuré au niveau de l'entité (par exemple, ministère, institutions publiques et agences d'exécution) et du projet.** Les entités, déjà codées dans la classification budgétaire, sont identifiées en fonction de leur rôle principal dans la réduction de la pauvreté. On observe le même processus pour identifier les projets individuels dans les domaines qui contribuent à la réduction de la pauvreté telle que définie dans le DSRP. Il y a

une difficulté majeure : mettre en place des mécanismes pour comptabiliser les dépenses selon leurs destinations, afin de suivre à la fois les allocations et les dépenses budgétaires des entités et des projets identifiés comme contribuant à la réduction de la pauvreté.

43. **Le gouvernement comorien a l'intention d'utiliser l'épargne réalisée grâce à l'initiative PPTE pour financer les activités identifiées dans le DSRP.** L'aide au titre de l'initiative PPTE serait surtout consacrée à la santé et à l'éducation, tandis que dans d'autres domaines tels les grands programmes d'infrastructures, le financement proviendrait d'autres ressources externes (Encadré 4). Les programmes et projets de lutte contre la pauvreté qui doivent être financés par une aide intérimaire sont inclus dans le budget de l'exercice 2010 et devraient être inclus dans les budgets suivants. L'introduction prévue d'un code des marchés publics va renforcer et moderniser le système en favorisant la transparence et la concurrence, conformément aux meilleures pratiques internationales.

#### **Encadré 4. Priorités de dépenses à moyen terme**

##### **Éducation**

- Améliorer les taux d'achèvement des études scolaires primaires et secondaires
- Réduire la prévalence de l'analphabétisme

##### **Santé**

- Augmenter le personnel de santé et les moyens financiers à la disposition des principales infrastructures de santé
- Améliorer l'offre de médicaments, autres produits et vaccins, pour réduire la prévalence de grandes maladies endémiques : tuberculose, paludisme, et améliorer la santé maternelle et infantile.

##### **Agriculture et sécurité alimentaire**

- Accroître les activités rémunératrices au niveau des communautés, y compris les activités qui permettent d'augmenter la production de denrées alimentaires et/ou facilitent l'approvisionnement des marchés et de la population en denrées alimentaires
- Étendre la disponibilité de services de qualité au bénéfice des producteurs — conseils, éducation et formation agricoles, étude et développement afin d'améliorer l'approvisionnement en intrants agricoles.

##### **Infrastructure**

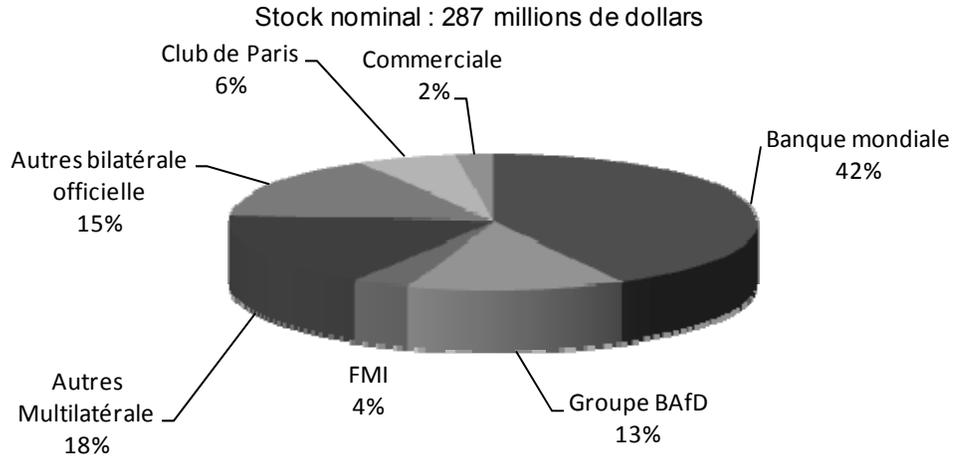
- Étendre la fourniture d'électricité et de téléphone et donc l'accès à l'électricité et au téléphone en entreprenant rapidement une réforme des services publics.
- Développer et améliorer les infrastructures portuaires et routières.

## **VI. THÈMES DE REFLEXION**

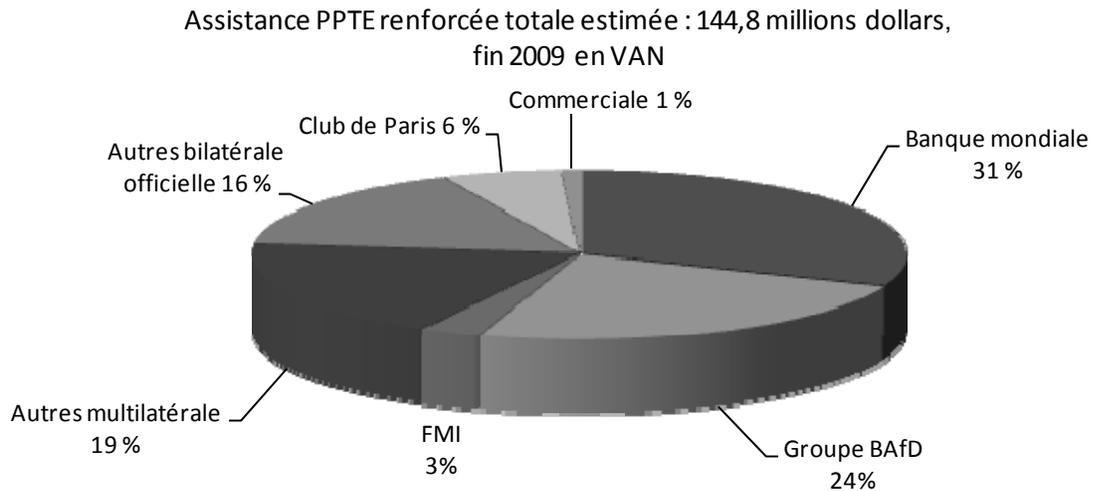
44. **Le présent document évalue si les Comores remplissent les conditions requises pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative PPTE renforcée. Les administrateurs sont invités à faire connaître leurs opinions et leurs recommandations sur les points suivants :**

- **Conditions requises et point de décision :** les administrateurs estiment-ils que les Comores remplissent les conditions requises pour bénéficier d'une aide au titre de l'initiative PPTE et approuvent-ils le point de décision?
- **Montant et fourniture de l'aide :** afin de ramener la VAN de la dette au seuil de 150 % des exportations de biens et services, le montant total de l'aide au titre de l'initiative PPTE renforcée est estimé à 144,8 millions de dollars EU en termes de VAN. Sur la base de la répartition proportionnelle des charges, l'IDA fournirait 45 millions de dollars EU en termes de VAN et l'aide du FMI se chiffrerait à 4,27 millions de dollars EU en termes de VAN. Les administrateurs sont-ils d'avis que l'IDA devrait fournir une aide intérimaire entre le point de décision et le point d'achèvement, conformément aux directives en vigueur?
- **Point d'achèvement flottant:** les administrateurs conviennent-ils que le point d'achèvement flottant de l'initiative PPTE sera atteint lorsque les déclencheurs exposés à l'encadré 3 auront été respectés? L'allègement de dette ne sera fourni sans conditions que lorsque les déclencheurs du point d'achèvement auront été observés et que des assurances satisfaisantes de la participation d'autres créanciers à l'initiative PPTE renforcée en faveur des Comores auront été reçues.

**Graphique 1a. Comores : Composition du stock de la dette extérieure à la fin 2009 par groupe de créanciers**



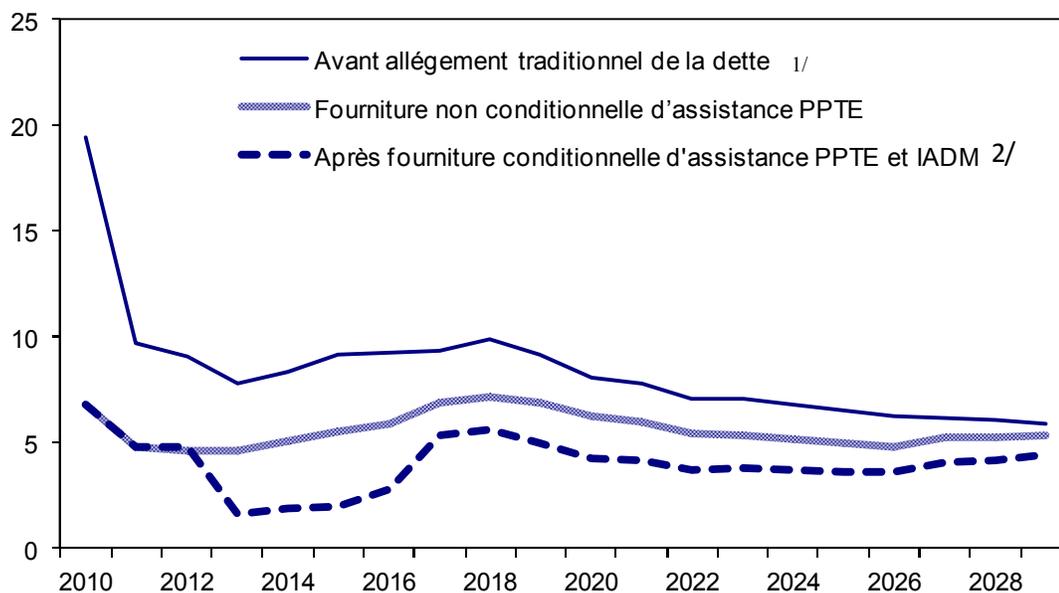
**Graphique 1b. Comores : coût potentiel de l'initiative PPTE par créancier**



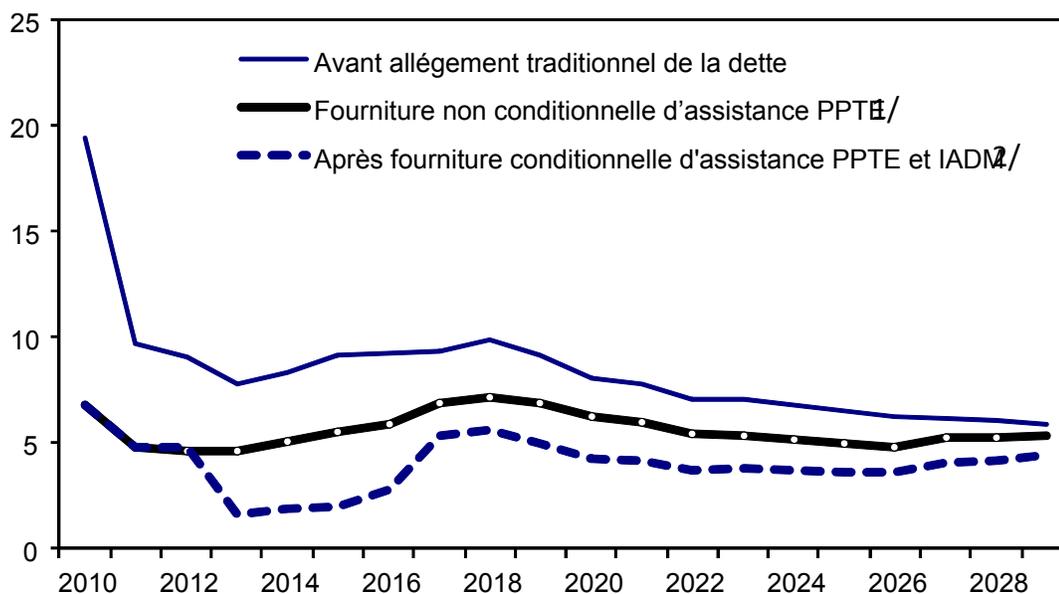
Sources : autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

## Graphique 2. Comores : Indicateurs de viabilité de la dette extérieure, 2009–29

Service de la dette/exportations  
(en pourcentage des exportations)



Service de la dette/exportations  
(en pourcentage des exportations)



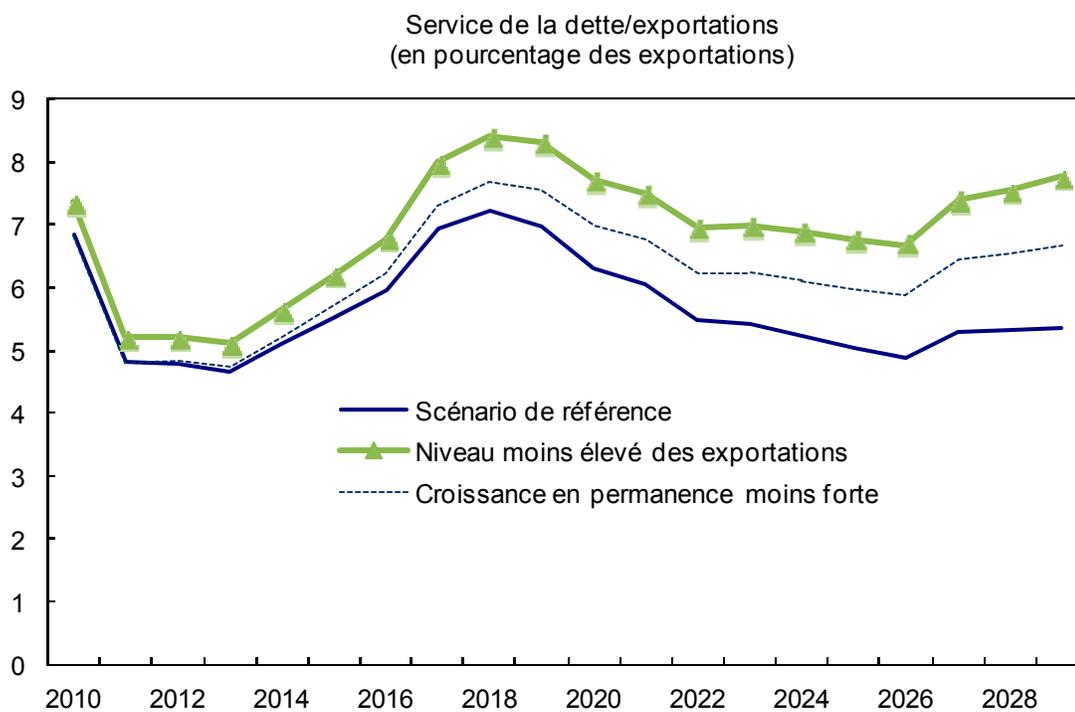
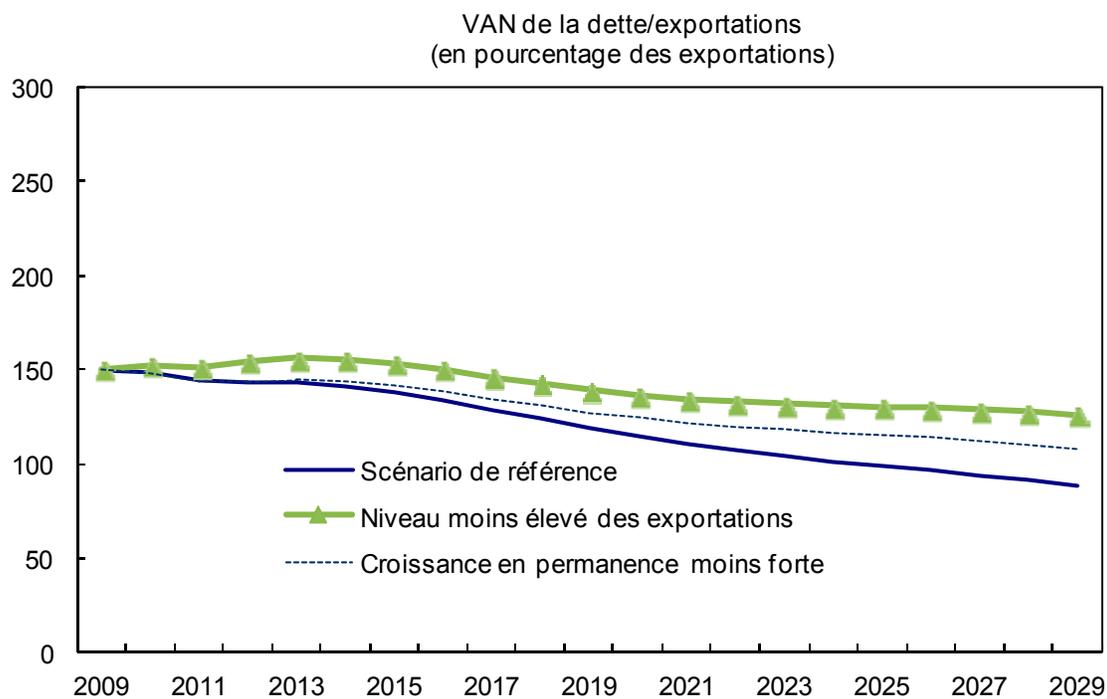
Sources : autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

1/ Par hypothèse, fourniture complète de l'allégement de la dette au titre de l'initiative PPTA

2/ Par hypothèse, fourniture d'une aide PPTA et IADM au point d'achèvement.

### Graphique 3. Comores : Analyse de sensibilité, 2009–29

Après fourniture non conditionnelle de l'assistance PPTTE renforcée



Sources : autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

**Tableau A1. Comores : Taux d'actualisation et taux de change à la fin de décembre 2009**

Monnaies	Taux d'actualisation 1/ (En % par an)	Taux de change 2/ (Monnaie/dollar EU)
Franc comorien	4.31	341.50
Franc suisse	2.85	1.03
Yuan chinois	3.91	6.83
Couronne danoise	4.57	5.19
Euro	4.31	0.69
Yen japonais	1.97	92.06
Couronne norvégienne	4.45	5.78
Droits de tirage spéciaux 3/	3.91	0.64
Couronne suédoise	4.44	7.12
Dollar EU	4.09	1.00
Pour mémoire :		
Date-butoir du Club de Paris	June 20, 1999	
Sources : OCDE ; et FMI, " <i>Statistiques financières internationales</i> ".		
1/ Les taux d'actualisation sont les taux d'intérêt commerciaux de référence moyen pour les six mois avant la fin décembre 2009 (fin de la période pour laquelle des données effectives sur la dette et les exportations		
2/ Monnaie nationale/dollar EU à la fin de décembre 2009.		
3/ La BID, le Groupe de la BAfD, le FMA utilisent respectivement le dinar islamique (DI), l'unité monétaire africaine (UMA), et le dinar comptable arabe (DCA), qui sont tous liés aux DTS		
(1 DI = 1 UMA = 1/3 DCA = 1 DTS) et utilisent le même taux d'actualisation que les DTS.		

**Tableau A2. Comores : Stock nominal et valeur actualisée nette de la dette au 31 décembre 2009, par groupe de créanciers**

	Situation juridique						Situation de base pour le de l'allègement PPTE 2/	
	Encours de la dette nominale 1.		Encours des arriérés		VAN de la dette 1/		VAN de la dette	
	millions \$EU	%	millions \$EU	%	millions \$EU	%	millions \$EU	%
	du total		du total		du total		du total	
Total	286.8	100.0	54.0	100.0	213.1	100.0	257.4	100.0
Dette multilatérale	219.6	76.6	35.8	66.4	163.3	76.6	197.6	76.8
Banque mondiale	120.4	42.0	-	-	80.1	37.6	80.1	31.1
Groupe BAfD	38.1	13.3	3.4	6.3	27.8	13.0	61.5	23.9
FMI	10.1	3.5	-	-	7.6	3.6	7.6	2.9
BADEA	27.6	9.6	27.6	51.1	27.6	12.9	27.6	10.7
BID	9.4	3.3	-	-	8.7	4.1	9.1	3.5
FIDA	8.0	2.8	0.2	0.3	5.6	2.6	5.6	2.2
FODI	3.6	1.3	3.6	6.7	3.6	1.7	3.6	1.4
BEI	1.6	0.6	1.0	1.9	1.4	0.7	1.4	0.5
FMA	0.9	0.3	0.0	0.0	0.9	0.4	1.2	0.4
Dette bilatérale et commerciale	67.2	23.4	18.1	33.6	49.8	23.4	59.8	23.2
Bilatérale	60.6	21.1	13.7	25.3	43.3	20.3	57.6	22.4
Club de Paris :	17.8	6.2	12.1	22.5	17.5	8.2	15.3	6.0
Après date-butoir	1.7	0.6	-	-	1.6	0.8	1.6	0.6
APD	1.7	0.6	-	-	1.6	0.8	1.6	0.6
Non APD	-	-	-	-	-	-	-	-
Avant date-butoir	16.1	5.6	12.1	22.5	15.9	7.5	13.7	5.3
APD	2.3	0.8	-	-	2.1	1.0	1.6	0.6
Non APD	13.8	4.8	12.1	22.5	13.9	6.5	12.1	4.7
Prêts administrés par CEE-IDA	0.4	0.1	-	-	0.3	0.1	0.2	0.1
France	15.9	5.5	10.7	19.8	15.8	7.4	13.7	5.3
Italie	1.4	0.5	1.4	2.7	1.4	0.7	1.4	0.6
Autre dette bilatérale officielle :	42.9	14.9	1.5	2.8	25.8	12.1	42.3	16.4
Koweït	26.4	9.2	-	-	14.4	6.7	25.1	9.8
Maurice	1.0	0.3	0.2	0.5	0.9	0.4	0.9	0.3
Arabie saoudite	14.1	4.9	-	-	9.2	4.3	15.3	6.0
Émirats arabes unis	1.3	0.4	1.3	2.4	1.3	0.6	1.0	0.4
Dette commerciale	6.6	2.3	4.5	8.3	6.5	3.0	2.2	0.8
Date après date-butoir	6.6	2.3	4.5	8.3	6.5	3.0	-	-
Date avant date-butoir	-	-	-	-	-	-	-	-
Banque Postale	1.1	0.4	1.1	2.1	1.1	0.5	0.4	0.1
Cotecna	2.1	0.7	-	-	2.0	0.9	0.7	0.3
Hopitaux De Paris	3.3	1.2	3.3	6.1	3.3	1.6	1.1	0.4

Sources : autorités comoriennes, et estimations des services du FMI et de la Banque mondiale..

1/ Y compris arriérés.

2/ Y compris une opération hypothétique sur l'encours de la dette aux conditions de Naples à la fin 2009 et une action au moins comparable des autres créanciers bilatéraux et commerciaux officiels sur la dette admissible (avant date-butoir et non APD)

3/ Arriérés techniques à apurer au point de décision par la Commission européenne.

4/ L'allègement résultant du mécanisme d'apurement des arriérés 2007-09 ont été rajoutés à la VAN de l'encours de la dette à la fin de 2009.

5/ La VAN du service de la dette est calculée sur la base de taux d'intérêt fixes à la fin 2009 conformément au traitement offert par les autres créanciers.

Dans le tableau A8 (Fourniture de l'initiative PPTE), le FMI calcule les projections du service de la dette sur la base de ses propres projections des taux d'intérêt d'où une petite différence dans le calcul de la VAN selon la méthode PPTE et sa propre méthode.

6/ L'allègement résultant du moratoire d'octobre 2009 sur les versements et arriérés au titre du service de la dette ont été rajoutés à la VAN de l'encours de la dette à la fin 2009.

7/ L'allègement résultant du rééchelonnement de mars 2008 et de la renonciation aux pénalités d'intérêts ont été rajoutés à la VAN de l'encours de la dette à la fin 2009.

8/ N'inclut pas la mise en œuvre de l'accord du Club de Paris de novembre 2009.

9/ L'allègement résultant des accords de rééchelonnement de 2007 est rajouté à la VAN de l'encours de la dette à la fin 2009.

**Tableau A3. Comores : Service de la dette extérieure, 2010–29**  
(en millions de dollars EU, sauf indication contraire)

	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2024	2029	Moyennes	
									2010 - 2019	2020 - 2029
<b>Avant allègement classique et apurement des arriérés multilatéraux</b>										
Total	17.2	9.0	8.9	8.1	9.1	14.1	14.9	18.5	11.5	15.4
Dette existante 2/	17.1	8.7	8.6	7.7	8.7	9.5	9.5	9.2	10.0	9.1
Multilatérale	13.7	6.4	6.8	6.5	7.5	8.8	7.5	7.0	8.6	7.4
Banque mondiale	3.8	4.1	4.2	4.2	4.7	5.4	5.5	5.3	4.6	5.5
FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	1.3	0.0	0.0	1.0	0.0
Groupe de la BAfD	1.5	1.5	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.3	1.6	1.5
Autres	8.4	0.9	0.9	0.6	0.5	0.5	0.4	0.3	1.4	0.4
Officielle bilatérale	1.9	1.7	1.8	1.2	1.2	0.8	2.0	2.2	1.2	1.7
Club de Paris	1.0	1.1	1.2	0.6	0.6	0.1	0.0	0.0	0.6	0.0
Autre que Club de Paris	0.9	0.5	0.5	0.5	0.5	0.7	2.0	2.2	0.6	1.7
Commerciale	1.5	0.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0
Nouvelle dette	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	4.5	5.4	9.3	1.5	6.3
Ratio service de la dette/exportations	19.5	9.7	9.1	7.8	8.3	9.2	6.8	5.9	10.1	6.8
Ratio service de la dette/recettes	20.4	10.1	9.2	7.7	7.9	8.1	5.8	4.9	9.7	5.8
<b>Après allègement classique de la dette 3/ 4/</b>										
Total	51.1	8.2	8.9	8.7	9.8	14.7	14.7	19.3	15.3	15.8
Dette existante 2/	51.0	8.0	8.6	8.3	9.3	10.2	9.3	10.0	13.8	9.5
Multilatérale	49.5	6.4	6.8	6.5	7.5	8.8	7.5	7.0	12.2	7.4
Banque mondiale	3.8	4.1	4.2	4.2	4.7	5.4	5.5	5.3	4.6	5.5
FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	1.3	0.0	0.0	1.0	0.0
Groupe de la BAfD	4.9	1.5	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.3	2.0	1.5
Autres	40.9	0.9	0.9	0.6	0.5	0.5	0.4	0.3	4.6	0.4
Officielle bilatérale	1.3	1.5	1.7	1.7	1.7	1.3	1.6	2.8	1.5	1.9
Club de Paris	0.6	0.8	1.0	1.0	1.0	0.8	1.1	1.6	0.8	1.2
Autre que Club de Paris	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.6	0.6	1.2	0.7	0.8
Commerciale	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.1	0.2
Nouvelle dette	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	4.5	5.4	9.3	1.5	6.3
Ratio service de la dette/exportations	57.9	8.9	9.1	8.4	8.9	9.6	6.7	6.2	14.2	7.0
Ratio service de la dette/recettes	60.5	9.3	9.2	8.2	8.5	8.5	5.7	5.1	14.0	5.9
<b>Après aide PPTE 5/</b>										
Total	6.0	4.4	4.7	4.8	5.6	10.7	11.4	16.8	7.0	12.5
Dette existante 2/	5.9	4.2	4.4	4.4	5.1	6.1	6.1	7.5	5.5	6.2
Multilatérale	4.9	3.3	3.6	3.2	3.6	5.3	4.4	5.6	4.3	4.8
Banque mondiale	2.6	1.4	1.5	1.5	1.6	1.9	1.9	1.8	1.7	1.9
FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.9	0.0	0.0	0.5	0.0
Groupe de la BAfD	1.5	1.5	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.3	1.6	1.5
Autres	0.9	0.4	0.4	0.0	0.0	0.9	1.0	2.5	0.4	1.3
Officielle bilatérale	1.0	1.0	0.8	1.2	1.5	0.7	1.5	1.7	1.2	1.3
Club de Paris	0.9	0.9	0.7	0.7	1.0	0.2	0.0	0.0	0.8	0.0
Autre que Club de Paris	0.1	0.1	0.1	0.5	0.5	0.5	1.5	1.7	0.4	1.3
Commerciale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1
Nouvelle dette	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	4.5	5.4	9.3	1.5	6.3
Ratio service de la dette/exportations	6.8	4.8	4.8	4.7	5.1	7.0	5.2	5.4	5.9	5.4
Ratio service de la dette/recettes	7.1	5.0	4.8	4.6	4.8	6.2	4.5	4.5	5.6	4.6
<b>Réduction du service de la dette suite à l'aide au titre de l'initiative PPTE 6/</b>										
	45.1	3.8	4.2	3.9	4.2	4.1	3.2	2.5	8.3	3.3
<b>Après aide PPTE et IADM 7/</b>										
Total	6.0	4.4	4.7	4.7	5.6	10.7	11.4	16.8	7.0	12.5
Dette existante 2/	5.9	4.2	4.4	4.4	5.1	6.1	6.1	7.5	5.5	6.2
Multilatérale	4.9	3.3	3.6	3.2	3.6	5.3	4.4	5.6	4.3	4.8
Banque mondiale	2.6	1.4	1.5	1.5	1.6	1.9	1.9	1.8	1.7	1.9
FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.9	0.0	0.0	0.5	0.0
Groupe de la BAfD	1.5	1.5	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.3	1.6	1.5
Autres	0.9	0.4	0.4	0.0	0.0	0.9	1.0	2.5	0.4	1.3
Officielle bilatérale	1.0	1.0	0.8	1.2	1.5	0.7	1.5	1.7	1.2	1.3
Club de Paris	0.9	0.9	0.7	0.7	1.0	0.2	0.0	0.0	0.8	0.0
Autre que Club de Paris	0.1	0.1	0.1	0.5	0.5	0.5	1.5	1.7	0.4	1.3
Commerciale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1
Nouvelle dette	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	4.5	5.4	9.3	1.5	6.3
Ratio service de la dette/exportations	6.8	4.8	4.8	4.7	5.1	7.0	5.2	5.4	5.9	5.4
Ratio service de la dette/recettes	7.1	5.0	4.8	4.6	4.8	6.2	4.5	4.5	5.6	4.6
<b>Réduction du service de la dette suite à l'aide IADM</b>										
	0.0	0.0	0.0	3.1	3.5	3.0	3.3	2.9	2.2	3.3
<b>Après allègement bilatéral et multilatéral conditionnel supplémentaire au-delà de l'aide PPTE renforcée et de l'aide IADM 7/ 8/</b>										
Total	6.0	4.4	4.6	4.5	5.6	10.7	11.4	16.8	7.0	12.5
Dette existante 2/	5.9	4.2	4.3	4.2	5.1	6.1	6.1	7.5	5.5	6.2
Multilatérale	4.9	3.3	3.6	3.2	3.6	5.3	4.4	5.6	4.3	4.8
Banque mondiale	2.6	1.4	1.5	1.5	1.6	1.9	1.9	1.8	1.7	1.9
FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.9	0.0	0.0	0.5	0.0
Groupe de la BAfD	1.5	1.5	1.7	1.7	1.7	1.6	1.6	1.3	1.6	1.5
Autres	0.9	0.4	0.4	0.0	0.0	0.9	1.0	2.5	0.4	1.3
Officielle bilatérale	1.0	1.0	0.7	1.0	1.4	0.7	1.5	1.7	1.1	1.3
Club de Paris	0.9	0.9	0.6	0.5	0.8	0.2	0.0	0.0	0.7	0.0
Autre que Club de Paris	0.1	0.1	0.1	0.5	0.5	0.5	1.5	1.7	0.4	1.3
Commerciale	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1
Nouvelle dette	0.1	0.2	0.3	0.4	0.5	4.5	5.4	9.3	1.5	6.3
Ratio service de la dette/exportations	6.8	4.8	4.7	4.5	5.1	7.0	5.2	5.4	5.9	5.4
Ratio service de la dette/recettes	7.1	5.0	4.7	4.4	4.8	6.2	4.5	4.5	5.6	4.6
<b>Réduction du service de la dette suite à l'aide bilatérale supplémentaire au-delà de l'aide PPTE</b>										
	0.0	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0
<b>Postes pour mémoire :</b>										
Exportations de biens et de services, non compris les revenus des facteurs	88.3	92.5	97.5	103.1	109.9	152.9	219.4	313.1	116.1	231.6
Recettes publiques 10/	84.4	88.4	96.5	105.7	115.4	173.1	256.6	376.6	123.5	272.8

Sources : autorités comoriennes ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les indicateurs de la dette se réfèrent tous à la dette publique ou garantie par l'État (PGE) et sont définis après rééchelonnement, sauf indication contraire. L'exercice s'achève en décembre.

2/ Comprend uniquement le principal et les intérêts exigibles sur l'encours de la dette à la date de référence (31/12/2009), et non les intérêts de pénalité sur les arriérés (selon les projections).

3/ Inclut l'impact de l'opération hypothétique d'apurement des arriérés effectuée par le Groupe de la BAfD, la BADEA, le FIDA, le FODI, la BEI et le FMA.

4/ On prend par hypothèse une opération de stock de la dette aux conditions de Naples, et une opération comparable par les autres créanciers bilatéraux.

5/ Par hypothèse, les créanciers bilatéraux et commerciaux accordent un rééchelonnement de flux de la dette admissible aux conditions de Cologne pendant la période intermédiaire et une opération de stock de la dette aux conditions de Cologne au point d'achèvement (fin décembre 2012). Les créanciers multilatéraux par hypothèse consentent un allègement PPTE au point de décision sauf la BADEA, la BID, le FIDA et le FODI qui sont censés fournir un allègement au point d'achèvement.

6/ La réduction se mesure comme la différence entre le service de la dette selon les projections après utilisation complète de l'allègement classique et le service de la dette après allègement PPTE.

7/ L'aide IADM s'applique à l'IDA et au FAD (les Comores n'ont pas de dette admissible à l'IADM envers le FMI) et commence après le point d'achèvement (décembre 2012).

8/ Ce scénario inclut également l'annulation de la dette au point d'achèvement par la BEI au titre de l'initiative en faveur des PMA, les Comores étant par hypothèse toujours classées dans la catégorie des PMA. Par hypothèse, l'IADM n'a aucun impact sur les nouveaux emprunts des Comores pendant la période couverte par les projections.

9/ Les créanciers du Club de Paris Club accordent, dans le cadre d'initiatives bilatérales, un allègement supplémentaire au-delà de l'aide PPTE au point d'achèvement (voir précisions au tableau A9).

10/ Les recettes s'entendent des recettes de l'administration centrale, hors dons.

**Tableau A4. Comores : Valeur actualisée nette de la dette extérieure, 2009-29**  
(en millions de dollars ÉU, sauf indication contraire)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2019	2024	2029	Moyennes	
										2009 - 2019	2020 - 2029
<b>I. Avant allègement classique 1/</b>											
VAN de la dette totale	247.4	246.1	250.2	254.6	259.4	263.4	272.5	295.6	332.8	260.8	301.1
VAN de l'encours de la dette	247.4	236.6	233.6	230.7	228.6	225.4	200.6	177.4	145.0	223.3	173.1
Officielle bilatérale et commerciale	49.8	47.7	46.6	45.9	45.8	45.7	46.8	46.1	40.4	46.6	44.9
Club de Paris	17.5	16.8	15.9	14.8	14.3	13.7	12.3	12.2	12.1	14.2	12.2
Autres bilatérale officielle	25.8	25.8	26.2	26.6	27.1	27.5	30.0	29.4	23.8	27.6	28.3
Commerciale	6.5	5.1	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.5	4.7	4.5
Multilatérale	197.6	188.9	187.1	184.8	182.8	179.6	153.9	131.4	104.6	176.7	128.1
Banque mondiale	80.1	79.5	78.5	77.3	76.1	74.5	63.0	47.1	27.3	73.3	44.6
Groupe BAID	61.5	60.9	60.4	59.5	58.7	57.9	53.3	48.1	42.4	57.7	47.4
FMI	7.6	7.9	8.2	8.5	8.8	8.5	0.0	0.0	0.0	6.0	0.0
Autres multilatérale	48.4	40.6	40.0	39.4	39.1	38.8	37.5	36.2	34.9	39.7	36.0
Dette multilatérale en arriérés	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8	35.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	9.5	16.6	23.9	30.8	38.1	71.8	118.1	187.8	37.5	128.1
<b>II. Après allègement classique 1/</b>											
VAN de la dette totale	257.4	169.6	174.9	179.9	184.6	188.7	197.3	221.3	259.3	193.4	226.8
VAN de l'encours de la dette	257.4	160.1	158.3	156.0	153.8	150.6	125.5	103.2	71.6	155.9	98.8
Officielle bilatérale et commerciale	59.8	41.3	41.4	41.3	41.2	41.1	41.8	41.9	37.1	43.0	40.8
Club de Paris	15.3	15.4	15.2	14.9	14.6	14.3	13.4	11.4	6.7	14.4	10.6
Autres bilatérale officielle	42.3	23.8	24.0	24.3	24.5	24.7	26.3	28.8	29.5	26.5	28.6
Commerciale	2.2	2.2	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	1.7	0.9	2.1	1.6
Multilatérale	197.6	118.8	116.9	114.7	112.6	109.5	83.7	61.2	34.5	112.9	58.0
Banque mondiale	80.1	79.5	78.5	77.3	76.1	74.5	63.0	47.1	27.3	73.3	44.6
Groupe BAID	61.5	23.8	23.3	22.4	21.6	20.8	16.2	11.0	5.3	24.0	10.3
FMI	7.6	7.6	7.9	8.2	8.5	8.8	1.3	0.0	0.0	6.7	0.0
Autres multilatérale	48.4	7.9	7.3	6.7	6.3	5.4	3.2	3.1	1.8	9.0	3.0
VAN des nouveaux emprunts	0.0	9.5	16.6	23.9	30.8	38.1	71.8	118.1	187.8	37.5	128.1
<b>III. Après apport conditionnel d'une aide PPTE renforcée 3/</b>											
VAN de la dette totale	196.8	199.6	208.9	132.4	139.6	146.1	169.5	206.7	258.4	166.2	213.9
VAN de l'encours de la dette	196.8	190.1	192.3	108.4	108.8	108.0	97.6	88.6	70.6	128.6	85.8
Officielle bilatérale et commerciale	49.8	42.2	41.9	25.7	26.1	25.6	23.9	23.1	18.6	30.2	22.2
Club de Paris	17.5	15.1	14.1	4.5	4.2	3.4	0.3	0.0	0.0	5.9	0.0
Autres bilatérale officielle	25.8	25.2	26.3	20.1	20.7	21.0	22.6	22.2	18.1	22.6	21.4
Commerciale	6.5	1.9	1.5	1.1	1.1	1.1	0.9	0.5	0.5	1.7	0.8
Multilatérale	147.0	147.9	150.4	82.7	82.8	82.4	73.7	65.5	52.0	98.4	63.6
Banque mondiale	74.0	74.4	75.8	35.4	35.3	35.1	33.0	29.8	25.7	45.4	29.3
Groupe BAID	24.4	23.8	23.3	22.4	21.6	20.8	16.2	11.0	5.3	20.6	10.3
FMI	7.6	7.9	8.2	4.1	4.2	4.1	0.0	0.0	0.0	4.1	0.0
Autres multilatérale	41.0	41.8	43.1	20.8	21.6	22.4	24.5	24.7	21.0	28.3	24.0
VAN des nouveaux emprunts	0.0	9.5	16.6	23.9	30.8	38.1	71.8	118.1	187.8	37.5	128.1
<b>IV. Après apport inconditionnel d'une aide PPTE renforcée 4/</b>											
VAN de la dette totale	112.6	118.6	125.6	132.4	139.6	146.1	169.5	206.7	258.4	143.6	213.9
VAN de l'encours de la dette	112.6	109.0	109.1	108.4	108.8	108.0	97.6	88.6	70.6	106.1	85.8
Officielle bilatérale et commerciale	26.1	25.9	26.0	25.7	26.1	25.6	23.9	23.1	18.6	25.1	22.2
Club de Paris	6.7	5.8	5.2	4.5	4.2	3.4	0.3	0.0	0.0	3.3	0.0
Autres officielle bilatérale	18.5	19.1	19.8	20.1	20.7	21.0	22.6	22.2	18.1	20.8	21.4
Commerciale	0.9	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	0.9	0.5	0.5	1.1	0.8
Multilatérale	86.4	83.1	83.0	82.7	82.8	82.4	73.7	65.5	52.0	80.9	63.6
Banque mondiale	35.0	35.5	35.5	35.4	35.3	35.1	33.0	29.8	25.7	34.7	29.3
Groupe BAID	26.9	23.8	23.3	22.4	21.6	20.8	16.2	11.0	5.3	20.8	10.3
FMI	3.3	3.8	3.9	4.1	4.2	4.1	0.0	0.0	0.0	2.9	0.0
Autres multilatérale	21.2	19.9	20.3	20.8	21.6	22.4	24.5	24.7	21.0	22.5	24.0
VAN des nouveaux emprunts	0.0	9.5	16.6	23.9	30.8	38.1	71.8	118.1	187.8	37.5	128.1
<b>V. Après apport conditionnel d'une aide PPTE renforcée et d'une aide IADM 3/ 5/ 6/ 7/</b>											
VAN de la dette totale	196.8	199.6	208.9	80.3	88.6	96.6	126.4	172.5	234.1	131.9	180.8
VAN de l'encours de la dette	196.8	190.1	192.3	56.3	57.8	58.5	54.5	54.4	46.3	94.3	52.8
Officielle bilatérale et commerciale	49.8	42.2	41.9	25.7	26.1	25.6	23.9	23.1	18.6	30.2	22.2
Club de Paris	17.5	15.1	14.1	4.5	4.2	3.4	0.3	0.0	0.0	5.9	0.0
Autres officielle bilatérale	25.8	25.2	26.3	20.1	20.7	21.0	22.6	22.2	18.1	22.6	21.4
Commerciale	6.5	1.9	1.5	1.1	1.1	1.1	0.9	0.5	0.5	1.7	0.8
Multilatérale	147.0	147.9	150.4	30.6	31.8	32.9	30.6	31.3	27.8	64.1	30.5
Banque mondiale	74.0	74.4	75.8	5.6	5.8	5.9	6.4	6.8	6.9	24.8	6.7
Groupe BAID	24.4	23.8	23.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.5	0.0
FMI	7.6	7.9	8.2	4.6	4.7	4.9	0.0	0.0	0.0	4.8	0.0
Autres multilatérale	41.0	41.8	43.1	20.4	21.2	22.1	24.2	24.5	20.9	28.1	23.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	9.5	16.6	23.9	30.8	38.1	71.8	118.1	187.8	37.5	128.1
<b>VI. Après allègement bilatéral et multilatéral conditionnel supplémentaire au-delà de l'aide PPTE renforcée et de l'aide IADM 3/ 5/ 6/ 7/</b>											
VAN de la dette totale	196.8	199.6	208.9	79.8	88.3	96.4	126.4	172.5	234.1	131.8	180.8
VAN de l'encours de la dette	196.8	190.1	192.3	55.9	57.5	58.3	54.5	54.4	46.3	94.2	52.8
Officielle bilatérale et commerciale	49.8	42.2	41.9	25.2	25.7	25.4	23.9	23.1	18.6	30.1	22.2
Club de Paris	17.5	15.1	14.1	4.0	3.9	3.2	0.3	0.0	0.0	5.8	0.0
Autres officielle bilatérale	25.8	25.2	26.3	20.1	20.7	21.0	22.6	22.2	18.1	22.6	21.4
Commerciale	6.5	1.9	1.5	1.1	1.1	1.1	0.9	0.5	0.5	1.7	0.8
Multilatérale	147.0	147.9	150.4	30.6	31.8	32.9	30.6	31.3	27.8	64.1	30.5
Banque mondiale	74.0	74.4	75.8	5.6	5.8	5.9	6.4	6.8	6.9	24.8	6.7
Groupe BAID	24.4	23.8	23.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.5	0.0
FMI	7.6	7.9	8.2	4.6	4.7	4.9	0.0	0.0	0.0	4.8	0.0
Autres multilatérale	41.0	41.8	43.1	20.4	21.2	22.1	24.2	24.5	20.9	28.1	23.8
VAN des nouveaux emprunts	0.0	9.5	16.6	23.9	30.8	38.1	71.8	118.1	187.8	37.5	128.1

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Inclut l'impact des opérations d'apurement des arriérés effectuées par le Groupe de la BAID en 2007 (données effectives) et la BADEA, le FIDA, le FMA, le FODI et la BEI (hypothèses) ainsi que les accords de rééchelonnement du prêt avec la BID (2009) et le FMA (2008).

Inclut également l'allègement résultant des accords de rééchelonnement de 2007 ajouté à la VAN de l'encours de la dette de 2009 (Koweït et Arabie saoudite).

2/ En termes de moyenne triennale historique simple des exportations de biens et de services, non compris les revenus des facteurs.

3/ Suppose un allègement intérimaire au titre de l'initiative PPTE renforcée de juillet 2010 à décembre 2012.

4/ Suppose la fourniture intégrale de l'allègement PPTE estimé à partir de juillet 2010

5/ L'aide IADM s'applique à la Banque mondiale et au Groupe de la BAID, et débute après le point d'achèvement pris par hypothèse (décembre 2012). Ce scénario inclut également l'annulation de la dette au point d'achèvement par la BEI au titre de l'initiative en faveur des PMA, pourvu que les Comores soient toujours classées dans la catégorie des PMA.

6/ Pour le Groupe de la BAID, la VAN réelle de la dette après fourniture inconditionnelle de l'assistance PPTE est inférieure à la valeur apparaissant dans le tableau ci-dessus, qui est la VAN de la dette requise pour ramener la VAN totale de la dette à 150 % des exportations (de la même manière que pour la BEI), parce que le montant de l'apurement des arriérés promis par le Groupe de la BAID et la BEI réduira davantage leur dette que le facteur de réduction commun.

7/ Les créanciers du Club de Paris accordent, dans le cadre des initiatives bilatérales, un allègement supplémentaire au-delà de l'initiative PPTE au point d'achèvement (voir précision

**Tableau A5. Comores : Service de la dette extérieure, 2009-29<sup>1</sup>**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Moyennes		
																						2009 - 2019	2020 - 2029	
<b>I. Avant allègement classique</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	46.2	41.8	40.2	38.4	36.5	34.5	32.5	30.5	28.6	26.9	25.2	23.8	22.6	21.5	20.4	19.4	18.6	17.8	17.0	16.2	15.5	34.7	19.3	
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	329.7	308.0	286.3	274.6	265.5	254.6	242.3	228.7	215.5	203.2	191.0	179.9	169.8	160.8	152.6	144.7	137.9	131.4	125.5	119.6	114.0	254.5	143.6	
Ratio VAN de la dette/recettes 4/	331.9	291.5	283.2	263.9	245.4	228.3	211.3	196.0	181.3	169.2	157.4	147.1	137.6	129.6	122.1	115.2	109.3	103.4	98.1	93.1	88.4	232.7	114.4	
Ratio du service de la dette/exportations	...	19.5	9.7	9.1	7.8	8.3	9.1	9.2	9.4	9.9	9.2	8.1	7.8	7.1	7.1	6.8	6.5	6.2	6.2	6.1	5.9	10.1	6.8	
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	20.4	10.1	9.2	7.7	7.9	8.5	8.4	8.4	8.8	8.1	7.1	6.7	6.1	6.1	5.8	5.5	5.3	5.2	5.1	4.9	9.7	5.8	
<b>II. Après allègement classique et apurement des arriérés multilatéraux 5/ 6/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	48.1	28.8	28.1	27.1	26.0	24.7	23.4	22.0	20.6	19.4	18.3	17.3	16.5	15.7	15.1	14.6	14.0	13.6	13.1	12.6	12.1	26.0	14.5	
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	343.0	212.2	200.1	194.0	189.0	182.3	174.3	164.9	155.5	146.9	138.3	130.7	123.8	117.9	113.1	108.4	104.3	100.3	96.5	92.7	88.9	191.0	107.7	
Ratio VAN de la dette/recettes 4/	345.3	200.8	197.9	186.5	174.7	163.5	152.0	141.3	130.8	122.3	114.0	106.9	100.4	95.1	90.5	86.2	82.7	78.9	75.5	72.1	68.9	175.4	85.7	
Ratio du service de la dette/exportations	...	57.9	8.9	9.1	8.4	8.9	9.7	9.8	9.9	10.3	9.6	8.6	8.2	7.5	6.9	6.7	6.5	6.4	6.4	6.3	6.2	14.2	7.0	
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	60.5	9.3	9.2	8.2	8.5	9.0	8.9	8.9	9.1	8.5	7.5	7.1	6.5	5.9	5.7	5.5	5.4	5.3	5.3	5.1	14.0	5.9	
<b>III. Après apport conditionnel d'une aide PPTE renforcée 7/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	36.8	33.9	33.5	20.0	19.6	19.1	18.6	17.9	17.1	16.4	15.7	15.1	14.7	14.3	13.9	13.6	13.3	13.1	12.7	12.4	12.1	22.6	13.5	
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	262.2	249.8	239.0	142.7	142.9	141.2	138.4	134.0	128.5	123.9	118.8	114.3	110.2	106.9	104.1	101.2	98.9	96.7	94.2	91.4	88.5	165.6	100.6	
Ratio VAN de la dette/exportations (dette existai	262.2	237.8	220.1	116.9	111.4	104.3	96.6	89.3	81.8	74.9	68.5	62.9	57.7	52.8	48.0	43.4	39.2	35.3	31.4	27.7	24.2	133.1	42.2	
Ratio VAN de la dette/recettes 4/	264.0	236.4	236.4	137.2	132.1	126.6	120.7	114.8	108.1	103.1	97.9	93.4	89.3	86.2	83.3	80.6	78.4	76.1	73.6	71.2	68.6	152.5	80.1	
Ratio du service de la dette/exportations	...	6.8	4.8	4.8	4.7	5.1	5.5	6.0	6.9	7.2	7.0	6.3	6.0	5.5	5.4	5.2	5.0	4.9	5.3	5.3	5.4	5.9	5.4	
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	7.1	5.0	4.8	4.6	4.8	5.1	5.4	6.2	6.4	6.2	5.5	5.2	4.7	4.6	4.5	4.3	4.1	4.4	4.4	4.5	5.6	4.6	
<b>IV. Après apport inconditionnel d'une aide PPTE renforcée 8/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	21.0	20.1	20.2	20.0	19.6	19.1	18.6	17.9	17.1	16.4	15.7	15.1	14.7	14.3	13.9	13.6	13.3	13.1	12.7	12.4	12.1	18.7	13.5	
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	150.0	148.4	143.8	142.7	142.9	141.2	138.4	134.0	128.5	123.9	118.8	114.3	110.2	106.9	104.1	101.2	98.9	96.7	94.2	91.4	88.5	137.5	100.6	
Ratio VAN de la dette/exportations (dette existai	150.0	136.4	124.8	116.9	111.4	104.3	96.6	89.3	81.8	74.9	68.5	62.9	57.7	52.8	48.0	43.4	39.2	35.3	31.4	27.7	24.2	105.0	42.2	
Ratio VAN de la dette/recettes 4/	151.0	140.4	142.2	137.2	132.1	126.6	120.7	114.8	108.1	103.1	97.9	93.4	89.3	86.2	83.3	80.6	78.4	76.1	73.6	71.2	68.6	124.9	80.1	
Ratio service de la dette/exportations	...	6.8	4.8	4.8	4.7	5.1	5.5	6.0	6.9	7.2	7.0	6.3	6.0	5.5	5.4	5.2	5.0	4.9	5.3	5.3	5.4	5.9	5.4	
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	7.1	5.0	4.8	4.6	4.8	5.1	5.4	6.2	6.4	6.2	5.5	5.2	4.7	4.6	4.5	4.3	4.1	4.4	4.4	4.5	5.6	4.6	
<b>V. Après apport conditionnel d'une aide PPTE renforcée et d'une aide IADM 9/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	36.8	33.9	33.5	12.1	12.5	12.6	12.8	12.7	12.3	12.0	11.7	11.6	11.4	11.4	11.4	11.3	11.3	11.3	11.2	11.1	10.9	18.4	11.3	
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	262.2	249.8	239.0	86.5	90.7	93.3	95.5	95.4	92.6	90.6	88.6	87.2	86.1	85.5	85.1	84.5	84.2	83.9	83.0	81.8	80.2	134.9	84.1	
Ratio VAN de la dette/exportations (dette existai	262.2	237.8	220.1	60.7	59.2	56.5	53.7	50.7	45.9	41.6	38.2	35.8	33.5	31.4	29.0	26.6	24.5	22.5	20.2	18.0	15.9	102.4	25.7	
Ratio VAN de la dette/recettes 4/	264.0	236.4	236.4	83.2	83.9	83.7	83.3	81.8	77.9	75.4	73.0	71.3	69.8	68.9	68.0	67.2	66.7	66.0	64.9	63.7	62.2	125.4	66.9	
Ratio du service de la dette/exportations	...	6.8	4.8	4.8	1.6	1.9	2.0	2.8	5.4	5.6	5.0	4.3	4.1	3.7	3.8	3.7	3.6	3.6	4.1	4.2	4.4	4.1	4.0	
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	7.1	5.0	4.8	1.6	1.8	1.9	2.6	4.8	5.0	4.4	3.8	3.6	3.2	3.2	3.2	3.1	3.0	3.4	3.5	3.7	3.9	3.4	
<b>VI. Après allègement bilatéral et multilatéral conditionnel supplémentaire au-delà de l'aide PPTE renforcée et de l'aide IADM 9/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	36.8	33.9	33.5	12.0	12.4	12.6	12.8	12.7	12.3	12.0	11.7	11.6	11.4	11.4	11.4	11.3	11.3	11.3	11.2	11.1	10.9	18.4	11.3	
Ratio VAN de la dette/exportations 2/ 3/	262.2	249.8	239.0	86.0	90.4	93.1	95.4	95.4	92.6	90.6	88.6	87.2	86.1	85.5	85.1	84.5	84.2	83.9	83.0	81.8	80.2	134.8	84.1	
Ratio VAN de la dette/exportations (dette existai	262.2	237.8	220.1	60.2	58.9	56.3	53.6	50.7	45.9	41.6	38.2	35.8	33.5	31.4	29.0	26.6	24.5	22.5	20.2	18.0	15.9	102.3	25.7	
Ratio VAN de la dette/recettes 4/	264.0	236.4	236.4	82.7	83.6	83.5	83.2	81.8	77.9	75.4	73.0	71.3	69.8	68.9	68.0	67.2	66.7	66.0	64.9	63.7	62.2	125.3	66.9	
Ratio du service de la dette/exportations	...	6.8	4.8	4.7	1.5	1.8	1.9	2.8	5.4	5.6	5.0	4.3	4.1	3.7	3.8	3.7	3.6	3.6	4.1	4.2	4.4	4.0	4.0	
Ratio service de la dette/recettes 4/	...	7.1	5.0	4.7	1.4	1.7	1.7	2.5	4.8	5.0	4.4	3.8	3.6	3.2	3.2	3.2	3.1	3.0	3.4	3.5	3.7	3.9	3.4	

Sources : autorités comoriennes; estimations et projections des services du FMI.

1/ Tous les indicateurs de la dette renvoient à la dette contractée ou garantie par l'État (PGE) à la fin de décembre 2009.

2/ Les exportations s'entendent au sens du Manuel de la balance des paiements du FMI (5e édition, 1993).

3/ Sur la base d'une moyenne triennale des exportations par rapport à l'année précédente (par exemple, la moyenne des exportations sur 2007-2009 pour le ratio VAN de la dette/exportations de 2009).

4/ On entend par recettes, les recettes de l'administration centrale, hors dons.

5/ Expose la situation de la dette extérieure après l'utilisation complète des mécanismes classiques d'allègement de la dette et en supposant une opération au moins comparable par les créanciers officiels bilatéraux.

6/ Inclut l'impact des opérations d'apurement des arriérés effectuées par le Groupe de la BAfD en 2007 (réel) et la BADEA, le FIDA, le FODI et la BEI (hypothétique)

ainsi que les accords de rééchelonnement du prêt avec la BID (2009) et le FMA (2008).

Inclut également l'allègement résultant des accords de rééchelonnement de 2007 rajouté à la VAN de l'encours de la dette de 2009 (Koweït et Arabie saoudite).

7/ Suppose un allègement intérimaire au titre de l'initiative PPTE renforcée entre juillet 2010 et décembre 2012 et un apport complet de l'aide en décembre 2012.

8/ Suppose la fourniture intégrale de l'allègement PPTE estimé à la fin de juillet 2010.

9/ L'aide IADM s'applique à l'IDA et au FAD (les Comores n'ont pas de dette admissible à l'allègement IADM envers le FMI) et commence après le point d'achèvement hypothétique (décembre 2012).

Ce scénario inclut également l'annulation de la dette au point d'achèvement par la BEI au titre de l'initiative en faveur des PMA, à la condition que les Comores soient toujours classées dans la catégorie des PMA.

Par hypothèse, l'IADM n'a aucun impact sur les nouveaux emprunts des Comores sur la période couverte par les projections.

**Tableau A6. Comores : Analyse de sensibilité, 2009-29<sup>1</sup>**  
(Après fourniture inconditionnelle de l'assistance PPTE renforcée)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Moyennes		
																						2009 - 2019	2020 - 2029	
(en pourcentage, sauf indication contraire)																								
<b>I. Scénario de référence 2/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	21.0	20.1	20.2	20.0	19.6	19.1	18.6	17.9	17.1	16.4	15.7	15.1	14.7	14.3	13.9	13.6	13.3	13.1	12.7	12.4	12.1	18.7	13.5	
Ratio VAN de la dette/exportations 3/	150.0	148.4	143.8	142.7	142.9	141.2	138.4	134.0	128.5	123.9	118.8	114.3	110.2	106.9	104.1	101.2	98.9	96.7	94.2	91.4	88.5	137.5	100.6	
Ratio VAN de la dette/recettes 5/	151.0	140.4	142.2	137.2	132.1	126.6	120.7	114.8	108.1	103.1	97.9	93.4	89.3	86.2	83.3	80.6	78.4	76.1	73.6	71.2	68.6	125	80	
Ratio service de la dette/exportations	...	6.8	4.8	4.8	4.7	5.1	5.5	6.0	6.9	7.2	7.0	6.3	6.0	5.5	5.4	5.2	5.0	4.9	5.3	5.3	5.4	5.9	5.4	
Ratio service de la dette/recettes	...	7.1	5.0	4.8	4.6	4.8	5.1	5.4	6.2	6.4	6.2	5.5	5.2	4.7	4.6	4.5	4.3	4.1	4.4	4.4	4.5	5.6	4.6	
<b>II. Analyse de sensibilité</b>																								
<b>I. Niveau inférieur des exportations 6/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	21.0	20.1	20.2	20.0	19.6	19.1	18.6	17.9	17.1	16.4	15.7	15.1	14.7	14.3	13.9	13.6	13.3	13.1	12.7	12.4	12.1	18.7	13.5	
Ratio VAN de la dette/exportations 3/	150.0	152.3	151.6	154.8	156.0	155.2	153.8	150.5	146.1	142.7	139.1	136.4	134.2	132.8	131.6	130.7	130.2	129.9	128.8	127.5	125.9	150.2	130.8	
Ratio VAN de la dette/recettes 5/	151.0	140.4	142.2	137.2	132.1	126.6	120.7	114.8	108.1	103.1	97.9	93.4	89.3	86.2	83.3	80.6	78.4	76.1	73.6	71.2	68.6	124.9	80.1	
Ratio service de la dette/exportations	...	7.4	5.2	5.2	5.1	5.6	6.2	6.8	8.0	8.4	8.3	7.7	7.5	6.9	7.0	6.9	6.7	6.7	7.4	7.5	7.8	6.6	7.2	
Ratio service de la dette/recettes	...	7.1	5.0	4.8	4.6	4.8	5.1	5.4	6.2	6.4	6.2	5.5	5.2	4.7	4.6	4.5	4.3	4.1	4.4	4.4	4.5	5.6	4.6	
<b>II. Croissance en permanence moins forte 7/</b>																								
Ratio VAN de la dette/PIB	21.0	20.3	20.5	20.7	20.9	20.8	20.7	20.5	20.0	19.7	19.3	19.1	18.9	18.9	18.8	18.8	18.8	18.9	18.8	18.7	18.6	20.4	18.8	
Ratio VAN de la dette/exportations 3/	150.0	148.3	143.9	143.3	144.3	143.6	142.1	138.8	134.4	131.0	127.3	124.3	121.8	120.0	118.2	116.6	115.3	114.1	112.2	110.1	107.7	140.6	116.0	
Ratio VAN de la dette/recettes 5/	151.0	141.0	143.8	143.1	143.4	142.0	140.1	137.6	134.0	132.3	129.6	127.7	126.0	125.3	124.6	124.1	124.9	124.7	124.0	123.1	121.8	140	125	
Ratio service de la dette/exportations	...	6.8	4.8	4.8	4.7	5.2	5.7	6.2	7.3	7.7	7.5	7.0	6.7	6.2	6.2	6.1	6.0	5.9	6.4	6.5	6.7	6.1	6.4	
Ratio service de la dette/recettes	...	7.2	5.1	5.0	4.9	5.4	5.9	6.5	7.7	8.2	8.1	7.6	7.4	6.9	6.9	6.9	6.8	6.8	7.5	7.7	8.0	6.4	7.2	

Sources : Autorités comoriennes ; et estimations et projections des services du FMI.

1/ Tous les indicateurs de la dette renvoient à la dette contractée ou garantie par l'État (PGE) et sont définis après la fourniture, par hypothèse, d'un allègement PPTE inconditionnel en juillet 2010.

2/ Les projections macroéconomiques pour le scénario de référence sont décrites à la Section III.

3/ Au sens du Manuel de la balance des paiements du FMI (5e édition, 1993).

4/ Sur la base d'une moyenne triennale des exportations pour l'année précédente (par exemple, la moyenne des exportations sur 2007-2009 pour le ratio VAN de la dette/exportations de 2009).

5/ On entend par recette, les recettes de l'administration centrale, hors dons.

6/ Suppose un niveau d'exportation inférieur de 30 %.

7/ Suppose une croissance inférieure de 1,5 %.

**Tableau A7. Comores : Fourniture possible de l'assistance du Groupe de la Banque mondiale dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée, 2010-44**<sup>1</sup>  
(en millions de dollars ÉU, sauf indication contraire)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2023	2033	2043	2044	Cumulatif 2012-23	2010-44
<b>I. Allègement au titre de l'initiative PPTE renforcée</b>															
Service de la dette avant l'aide PPTE 1/	3.8	4.1	4.2	4.2	4.7	4.8	4.8	4.9	5.3	5.4	3.8	0.6	0.3	59.9	133.7
Dont le principal	2.9	3.2	3.4	3.4	3.9	4.1	4.1	4.2	4.6	4.9	3.6	0.6	0.3	51.7	120.4
Dont les intérêts	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.5	0.1	0.0	0.0	8.2	13.3
Service de la dette après l'aide PPTE 1/	2.6	1.4	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7	1.8	1.9	3.8	0.6	0.3	20.9	67.6
Dont le principal	1.9	1.1	1.2	1.2	1.4	1.4	1.4	1.5	1.6	1.7	3.6	0.6	0.3	18.0	62.0
Dont les intérêts	0.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.1	0.0	0.0	2.9	5.6
Epargne sur le service de la dette envers l'IDA2/	1.2	2.7	2.8	2.8	3.0	3.2	3.1	3.2	3.5	3.5	0.0	0.0	0.0	39.0	66.1
Dont le principal	0.9	2.1	2.2	2.2	2.5	2.7	2.7	2.7	3.0	3.2	0.0	0.0	0.0	33.7	58.4
Dont les intérêts	0.3	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.3	0.0	0.0	0.0	5.3	7.7
<b>II. Allègement au titre de l'IADM 3/</b>															
Réserve (selon projections) d'encours de crédits d'IDA à la date d'effet 4/			110.9												
Crédits d'IDA restants après IADM			15.8												
Réduction du stock de dette sur les crédits admissibles 3/ 5/			95.0												
Allègement PPTE 6/			48.3												
IADM			46.7												
Service de la dette exigible après allègement PPTE et IADM				0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.7	0.6	0.3	1.8	12.1
<b>Pour mémoire :</b>															
Service de la dette envers IDA couvert par l'assistance PPTE (en %) 7/	32.5	65.1	65.1	65.1	65.1	65.1	65.1	65.1	65.1	65.1	-	-	-	65.1	49.4
Service de la dette envers IDA couvert par l'assistance PPTE et IADM (en %) 8/				98.7	97.8	96.9	96.8	96.9	97.0	97.1	81.7	-	-	97.0	90.9
Allègement du service de la dette envers IDA dans le cadre de l'IADM (en DT)	-	-	-	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	2.0	-	-	11.7	32.8

Source : estimations des services de l'IDA

1/ Le principal et les intérêts exigibles par l'IDA correspondent aux projections calculées au prorata de la dette décaissée et non remboursée à fin décembre 2009, converties en dollars ÉU.

2/ Assistance PPTE renforcée de juin 2010 à décembre 2012.

3/ Le stock et le service de la dette libellés en DTS sont convertis en dollars EU en appliquant le taux de change de fin 2009.

4/ Stock des encours de la dette au 1er janvier 2013.

5/ Dette décaissée au 31 décembre 2003 et non remboursée au 31 décembre 2012.

6/ L'allègement PPTE, par hypothèse, réduit proportionnellement les remboursements du principal et des charges des crédits décaissés par l'IDA à la fin décembre 2003 et non remboursés au 31 décembre 2012.

7/ Sur la base de la dette décaissée et non remboursée à la fin 2009.

8/ Sur la base de la dette décaissée et non remboursée à la fin 2003.

9/ Pour les crédits libellés en DTS, l'allègement de la dette au titre de l'IADM est estimé comme le service de la dette sur les crédits libellés en DTS moins l'allègement de la dette PPTE en dollars EU sur ces crédits.

L'allègement PPTE est converti en équivalents DTS, à partir de juillet 2009, en appliquant le taux de change de référence IDA-15 de 1,524480 dollar EU pour 1 DTS. Pour les crédits libellés en dollars EU,

l'allègement IADM est estimé comme le service de la dette sur les crédits libellés en dollars EU moins l'allègement de la dette PPTE en dollars EU sur ces crédits. Les montants d'allègement IADM résultants sont convertis en équivalents DTS en appliquant le taux de change de référence IDA-15 (en millions de dollars ÉU).

**Tableau A8. Comores : Fourniture possible de l'assistance du FMI dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée 2010-19 <sup>1</sup>**

(en millions de dollars ÉU, sauf indication contraire)

	2010 Juil-Déc	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>(Sur la base du taux de change \$EU/DTS en vigueur le 31 décembre 2009)</b>										
<b>I. Allègement pré-IADM (au titre de l'initiative PPTE uniquement) 2/</b>										
Service de la dette pouvant bénéficier de l'initiative PPTE exigible au titre d'obligations envers:	-	-	0.03	0.03	0.7	2.0	2.0	2.0	2.0	1.3
Principal	-	-	-	-	0.7	2.0	2.0	2.0	2.0	1.3
Intérêts 4/	-	-	0.03	0.03	0.02	0.02	0.02	0.01	0.01	0.002
Aide PPTE--dépôts au Compte général du pays membre										
Aide intérimaire 5/	-	-	0.03							
Décaissement au point d'achèvement 6/			4.5							
Aide au point d'achèvement			4.2							
Intérêts au point d'achèvement			0.27							
Aide du FMI--calendrier des tirages au Compte général du pays membre	-	-	0.03	-	0.5	1.1	1.1	1.1	1.1	0.4
Aide du FMI sans intérêts	-	-	0.03	-	0.2	0.8	0.8	1.0	1.0	0.3
Revenu d'intérêts estimé 7/	-	-	-	-	0.2	0.3	0.3	0.1	0.1	0.05
Service de la dette exigible au titre d'obligations courantes envers le FMI une fois versée l'aic	-	-	-	0.03	0.3	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
Calendrier de l'aide du FMI (en % de l'aide totale; base flux)	-	-	0.6	-	5	20	20	23	24	8
Part du service de la dette dû au titre d'obligations envers le FMI couverte par l'aide PPTE (e	-	-	100	-	63.9	54.9	54.6	54.4	54.6	29.5
Proportion (en %) de chaque remboursement arrivant à échéance pendant la période à payer avec l'aide PPTE sur le principal déposé au Compte général 5/	-	-	100	-	30.4	42.0	42.0	48.3	50.4	25.6
<b>II. Allègement post-IADM (au titre des initiatives IADM et PPTE)</b>										
Dette antérieure à la date-butoir IADM au point d'achèvement 8/ (selon les projections)				-						
Fourniture de l'aide PPTE restante pour la dette post date-butoir IADM (base stocks):			4.5							
<b>III. Service de la dette dû au FMI après allègement PPTE et IADM</b>										
Principal	-	-	-	0.01	0.01	0.02	0.2	2.0	2.0	1.3
Intérêts	-	-	-	0.01	0.01	0.02	0.02	0.01	0.01	0.002
Sources : estimations et projections des services du FMI.										
1/ L'aide totale du FMI au titre de l'initiative PPTE renforcée est de 4,27 millions de dollars en termes de VAN [calcul effectué sur la base des données disponibles au point de décision, hors intérêts accumulés au Compte général des Comores ou au titre de montants engagés, mais non décaissés (voir note 6)].										
2/ Apport hypothétique estimé d'aide PPTE en base flux en l'absence de décision IADM.										
3/ Obligations à venir (selon estimations) sur la base des calendriers en vigueur au 30 avril 2010. Les obligations d'intérêts excluent les prélèvements de DTS et les variations du DTS (en termes nets).										
4/ À partir du 7 janvier 2010, le FMI renonce aux charges d'intérêts sur les prêts concessionnels jusqu'au 31/12/11. Le Fonds reverra les taux d'intérêt pour tous les mécanismes concessionnels à la fin 2011, puis tous les deux ans. Après 2011, selon les projections, les charges d'intérêts sont prévues sur la base de 0,25 % par an pour les encours de crédit FEC.										
5/ Les obligations d'intérêts ou de principal n'étant pas exigibles jusqu'en 2011, il est prévu de déposer une aide intérimaire PPTE dans le Compte général du pays membre en juin 2012 pour couvrir 100 % de des intérêts admissibles du fonds fiduciaire RPC exigibles par le FMIu Fonds en juin et décembre 2012.										
6/ Par hypothèse, l'aide PPTE sous forme de dons restant à verser par le FMI est décaissée au compte du pays membre au point d'achèvement en décembre 2012, ce qui est pris en compte dans le calcul des intérêts.										
7/ Le revenu des intérêts estimé sur: a) les montants détenus dans le Compte général des Comores et b) jusqu'au point d'achèvement, les montants engagés, mais non encore décaissés. Le revenu des intérêts (selon les projections) est estimé sur la base de taux d'intérêts pris par hypothèse qui montent progressivement à 4,5% en 2015 et au-delà; le revenu d'intérêts effectif sera peut-être supérieur ou inférieur.										

Tableau A9. Comores : Situation de la participation des créanciers à l'initiative PPTE renforcée

	Allègement de la dette en VAN l'assistance totale (millions dollars ÉU)		Modalités de fourniture de l'allègement de la dette
	Pourcentage de	l'assistance totale	
IDA	45.1	31.1	L'aide intérimaire sera fournie via la réduction du service de la dette à partir de juillet 2010 sur toute la dette décaissée et non remboursée à la fin 2009.
Groupe BAfD	34.6	23.9	Le Groupe de la BAfD a assuré presque tout son allègement de la dette requis via l'apurement d'arriérés dans le cadre de la facilité pour les pays sortant d'un conflit entre 2007 et 2009. Avec l'apurement d'arriérés au point de décision par la Commission européenne, le Groupe de la BAfD a pleinement fourni son allègement PPTE.
FMI	4.3	2.9	Aucun remboursement du principal n'aura lieu jusqu'en 2014. Le FMI renonce au versement des intérêts pendant toute l'année 2011, et une part de l'allègement PPTE concerne le paiement des intérêts en 2012. Par la suite, le FMI accordera un allègement de la dette. Une aide PPTE intérimaire pourrait être envisagée après 2011.
BADEA	15.5	10.7	Par hypothèse, l'allègement de la dette est accordé après le point d'achèvement via un rééchelonnement concessionnel.
FODI	2.0	1.4	Par hypothèse, l'allègement de la dette est accordé après le point d'achèvement via un rééchelonnement concessionnel.
BEI	0.8	0.5	Les arriérés jusqu'au point de décision seront annulés via une opération d'aide budgétaire. L'allègement requis sera alors déjà dépassé. La dette restante sera annulée au point d'achèvement au titre de l'initiative en faveur des PMA, à la condition que les Comores soient toujours classées dans la catégorie des PMA.
FMA	0.6	0.4	Par hypothèse, l'allègement de la dette est accordé après le point de décision via un rééchelonnement concessionnel.
BID	5.1	3.5	Par hypothèse, l'allègement de la dette est accordé après le point d'achèvement via rééchelonnement concessionnel
FIDA	3.2	2.2	Par hypothèse, l'allègement de la dette est accordé après le point d'achèvement via annulation du service de la dette
<b>Total multilatéral</b>	<b>111.2</b>	<b>76.8</b>	
Créanciers du Club de Paris	8.6	6.0	L'aide intérimaire sera fournie par une opération de flux aux conditions de Cologne pendant la période intérimaire.
Créanciers hors Club de Paris	23.8	16.4	
Koweït	14.1	9.8	Le Koweït a en partie fourni son allègement via un rééchelonnement du prêt en 2007.
Maurice	0.5	0.3	
Arabie saoudite	8.6	6.0	L'Arabie saoudite a en partie fourni son allègement via un rééchelonnement du prêt en 2007.
Émirats arabes unis	0.5	0.4	
Créanciers commerciaux	1.2	0.8	
Banque Postale	0.2	0.1	
Cotecna	0.4	0.3	
Hopitaux De Paris	0.6	0.4	
<b>Total bilatéral et commercial</b>	<b>33.6</b>	<b>23.2</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>144.8</b>	<b>100.0</b>	

Sources : autorités comoriennes et estimations des services de la Banque mondiale et du FMI.

**Tableau A10. Allègement de la dette consentie par les créanciers du Club de Paris dans le cadre d'initiatives bilatérales**

Pays couverts	APD (en %)			Non-APD (en %)		Apport d'aide		
	Dette antérieure à la date butoir		Dette postérieure à la date butoir	Dette antérieure à la date butoir		Dette postérieure à la date butoir	Point de décision (en %)	Point d'achèvement
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
Australie	PPTE	100	100	100	100 2/	2/	2/	
Autriche	PPTE	100	-	100	-	Au cas par cas, flux	Stock	
Belgique	PPTE	100	100	100	-	100 flux	Stock	
Canada	PPTE 3/	- 4/	- 4/	100	100	100 flux	Stock	
Danemark	PPTE	100	100 5/	100	100 5/	100 flux	Stock	
France	PPTE	100	100	100	-	100 flux 6/	Stock	
Finlande	PPTE	100	- 7/	100	- 7/	-	-	
Allemagne	PPTE	100	100	100	100	100 flux	Stock	
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	
Italie	PPTE	100	100 8/	100	100 8/	100 flux	Stock	
Japon	PPTE	100	100	100	-	-	Stock	
Pays-Bas, les	PPTE	100 9/	100	100	-	90-100 flux 9/	Stock 10/	
Norvège	PPTE	10/	10/	11/	11/	-	-	
Russie	PPTE	- 12/	- 12/	100	100	-	Stock	
Espagne	PPTE	100	Au cas par cas	100	Au cas par cas	-	Stock	
Suède	PPTE	-	- 13/	100	-	-	Stock	
Suisse	PPTE	- 14/	- 14/	90-100 15/	-	90-100 flux	Stock	
Royaume-Uni	PPTE	100	100	100	100 16/	100 flux 16/	Stock	
Etats-Unis	PPTE	100	100	100	100 17/	100 flux	Stock	

Source : Secrétariat du Club de Paris.

1/ Les colonnes (1) à (7) présentent l'allègement de dette supplémentaire consenti selon une méthodologie spécifique dans le cadre d'initiatives bilatérales et doivent être considérées comme un tout pour chaque créancier. À la colonne (1), "PPTE" s'entend des pays admissibles qui présentent effectivement les conditions requises pour participer au processus PPTE. La mention « 100 % » dans le tableau signale que l'allègement consenti dans le cadre de l'initiative PPTE sera complété jusqu'à 100 % au moyen d'une initiative bilatérale.

2/ Australie : l'allègement non-APD postérieur à la date butoir s'applique aux dettes contractées avant une date à arrêter définitivement; des précisions définitives sur le calendrier de l'allègement de flux et de stock doivent être données.

3/ Canada : comprend le Bangladesh. Le Canada a accordé, à compter de janvier 2001, un moratoire pour le service de la dette décaissée avant la fin de mars 1999 dans le cas de 13 des 17 PPTE (Bénin, Bolivie, Cameroun, Rép. dém. du Congo, Ethiopie, Ghana, Guyana, Honduras, Madagascar, Rwanda,

4/ 100 % des créances APD sur les PPTE ont déjà été annulées, exception faite de la dette du Myanmar envers le Canada.

5/ Le Danemark annule 100 % des prêts APD et des crédits non-APD contractés et décaissés avant le 27 septembre 1999.

6/ France : annulation de 100 % aux échéances à compter du point de décision du service des créances commerciales sur l'Etat antérieures à la date butoir. Une fois que les pays auront atteint le point d'achèvement, l'allègement de dette sur les créances APD sur l'Etat sera versé sur un compte spécial et affecté à des projets de développement spécifiques.

7/ Finlande : aucune créance postérieure à la date-butoir

8/ Italie : annulation de 100 % de toutes les dettes (antérieures ou postérieures à la date-butoir, APD ou non-APD) contractées avant le 20 juin 1999

(Sommet de Cologne). Au point de décision, annulation des montants pertinents exigibles pendant la période intérimaire. Au point d'achèvement, 9/ Pays-Bas : 100 % des créances APD (la dette antérieure et postérieure à la date-butoir sera annulée au point de décision); s'agissant des créances non-APD : dans certains cas particuliers (Bénin, Bolivie, Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Mali, Mozambique, Nicaragua, Rwanda, Tanzanie, Ouganda et Zambie), les Pays-Bas annuleront 100 % des montants consolidés en termes de flux au point de décision; tous les autres PPTE recevront un allègement intérimaire allant jusqu'à une réduction de 90 % des montants consolidés. Au point d'achèvement, tous les PPTE recevront une annulation

10/ La Norvège a annulé toutes les créances APD.

11/ A cause de la méthodologie utilisée actuellement par la Banque et le FMI pour recalculer les besoins de réduction de la dette au point d'achèvement PPTE la Norvège prendra après le point d'achèvement PPTE la décision de consentir ou non une réduction de 100 % de la dette.

12/ La Russie n'a pas de créances APD.

13/ La Suède n'a pas de créances APD.

14/ La Suisse a annulé toutes ses créances APD.

15/ Dans certains cas particuliers (République centrafricaine, Libéria, République du Congo, Sierra Leone, Togo), la Suisse annulera 100 % du stock de dette restant au point d'achèvement; tous les autres PPTE recevront un allègement de dette selon les conditions du Club de Paris.

16/ Royaume-Uni : annulation complète "au-delà de 100 %" de toutes les dettes des PPTE à leurs points de décision et remboursement au point de décision de tout service acquitté avant le point de décision.

17/ Etats-Unis : 100 % des créances non-APD postérieures à la date-butoir considérées comme dette reprise avant le 20 juin 1999 (Sommet de Cologne).

Tableau A11. Initiative PPTE : Situation des pays au regard de l'initiative PPTE, 27 janvier 2010

Pays	Point de décision d'achèvement	Point d'achèvement	Objectif VAN de la dette		Niveaux d'aide 1/ (Millions de dollars, valeur actualisée)				Serv. nom. de la dette 2/		total estimé (millions de dollars)
			Recettes		bilatérale ou multilatérale		de réduction en VAN de la dette 2/				
			Export.	pub.	Total	commercial	Total	FMI	Banque mond.		
<b>Cadre renforcé : point d'achèvement atteint (28)</b>											
Afghanistan	Juil. 07	Jan. 10	150		582	446	136	-	76	51	1,280
Bénin	Juil. 00	Mar. 03	150		265	77	189	24	84	31	460
Bolivie					1,302	425	876	84	194		2,060
cadre initial	Sep. 97	Sep. 98	225		448	157	291	29	54	14	760
cadre renforcé	Feb. 00	Jun. 01	150		854	268	585	55	140	30	1,300
Burkina Faso					553	83	469	57	231		930
cadre initial	Sep. 97	Jul. 00	205		229	32	196	22	91	27	400
cadre renforcé	Juil. 00	Apr. 02	150		195	35	161	22	79	30	300
complément	...	Apr. 02	150		129	16	112	14	61	24	230
Burundi	Aug. 05	Jan. 09	150		833	127	706	28	425	92	1,366
Cameroun	Oct. 00	Apr. 06	150		1,267	879	322	37	176	27	4,917
République centrafricaine	Sept. 07	Jun. 09	150		578	186	362	27	207	68	804
Rép. du Congo	Mar. 06	Jan. 10		250	1,575	1,462	113	8	47	31	1,738
Ethiopie					1,982	637	1,315	60	832		3,275
cadre renforcé	Nov. 01	Apr. 04	150		1,275	482	763	34	463	47	1,941
complément		Apr. 04	150		707	155	552	26	369	31	1,334
Gambie, la	Déc. 00	Dec. 07	150		67	17	49	2	22	27	112
Ghana	Féb. 02	Jul. 04	144	250	2,186	1,084	1,102	112	781	56	3,500
Guyana					591	223	367	75	68		1,354
cadre initial	Déc. 97	May 99	107	280	256	91	165	35	27	24	634
cadre renforcé	Nov. 00	Dec. 03	150	250	335	132	202	40	41	40	719
Haiti	Nov. 06	Jun. 09	150		140	20	120	3	53	15	213
Honduras	Juil. 00	Mar. 05	110	250	556	215	340	30	98	18	1,000
Madagascar	Déc. 00	Oct. 04	150		836	474	362	19	252	40	1,900
Malawi					1,057	171	886	45	622		1,628
cadre renforcé	Déc. 00	Aug. 06	150		646	164	482	30	333	44	1,025
complément	...	Aug. 06	150		411	7	404	15	289	35	603
Mali					539	169	370	59	185		895
cadre initial	Sep. 98	Sep. 00	200		121	37	84	14	43	9	220
cadre renforcé	Sep. 00	Mar. 03	150		417	132	285	45	143	29	675
Mauritanie	Feb. 00	Jun. 02	137	250	622	261	361	47	100	50	1,100
Mozambique					2,023	1,270	753	143	443		4,300
cadre initial	Apr. 98	Jun. 99	200		1,717	1,076	641	125	381	63	3,700
cadre renforcé	Apr. 00	Sep. 01	150		306	194	112	18	62	27	600
Nicaragua	Déc. 00	Jan. 04	150		3,308	2,175	1,134	82	191	73	4,500
Niger					663	235	428	42	240		1,190
cadre renforcé	Déc. 00	Apr. 04	150		521	211	309	28	170	53	944
complément	...	Apr. 04	150		143	23	119	14	70	25	246
Rwanda					696	65	631	63	383		1,316
cadre renforcé	Dec. 00	Apr. 05	150		452	56	397	44	228	71	839
complément	...	Apr. 05	150		243	9	235	20	154	53	477
Sao Tomé-et-Principe					124	31	93	1	47	128	263
cadre renforcé	Dec. 00	Mar. 07	150		99	29	70	-	24	83	215
complément	...	Mar. 07	150		25	2	23	1	23	45	49
Sénégal	Jun. 00	Apr. 04	133	250	488	212	276	45	124	19	850
Sierra Leone	Mar. 02	Dec. 06	150		675	335	340	125	123	81	994
Tanzanie	Apr. 00	Nov. 01	150		2,026	1,006	1,020	120	695	54	3,000
Ouganda					1,003	183	820	160	517		1,950
cadre initial	Avr. 97	Apr. 98	202		347	73	274	69	160	20	650
cadre renforcé	Fév. 00	May 00	150		656	110	546	91	357	37	1,300
Zambie	Déc. 00	Apr. 05	150		2,499	1,168	1,331	602	493	63	3,900
<b>Cadre renforcé : point de décision atteint (7)</b>											
Tchad	May 01	Floating	150		170	35	134	18	68	30	260
Côte d'Ivoire	Mar. 09	Floating		250	3,005	2,311	694	38	402	24	3,129
Congo, Rép. dém. du	Jul. 03	Floating	150		6,311	3,837	2,474	472	831	80	10,389
Guinée	Déc. 00	Floating	150		545	215	328	31	152	32	800
Guinée-Bissau	Déc. 00	Floating	150		416	212	204	12	93	85	790
Libéria	Mar. 08	Floating	150		2,846	1,420	1,426	732	375	91	4,008
Togo	Nov. 08	Floating		250	270	120	150	0.3	98	19	360
<b>Aide totale fournie/engagée</b>					<b>42,597</b>	<b>21,786</b>	<b>20,682</b>	<b>3,406</b>	<b>3/</b>	<b>9,728</b>	<b>70,529</b>

Sources : décisions des Conseils du FMI et de la Banque, documents de point d'achèvement, documents de point de décision, documents PPTE préliminaires et calculs des services du FMI.

1/ Au point de décision ou d'achèvement des pays, selon le cas.

2/ En pourcentage de la valeur actualisée nette de la dette au point de décision ou d'achèvement (selon le cas), après utilisation complète des mécanismes classiques d'allègement de la dette.

3/ Equivalent à 2181,98 millions de DTS au taux de change de 0,640563 DTS/\$EU, au 27 janvier 2010.

## Annexe I. Capacité de gestion de la dette des Comores

La Direction nationale de la dette (DND)<sup>1</sup> et le comité national de la dette publique<sup>2</sup> se partagent la gestion de la dette. La DND, qui relève du Ministère des finances, travaillera sous la supervision du Trésor<sup>3</sup> à partir de 2011 conformément à la nouvelle loi organique. Sa mission consiste à élaborer la politique de l'État relative à l'accumulation et au service de la dette. Elle est responsable de la gestion de la dette publique, de la dette des entreprises publiques et de la dette garantie par l'État ainsi que de la préparation de rapports analytiques à l'intention du Ministère des finances et du budget. Elle se charge aussi des projections du service de la dette, de la préparation des factures et de leur soumission au Trésor, ce dernier autorisant la banque centrale à transférer les montants du service de la dette envers les créanciers.

Le comité national a pour mission d'assurer la coordination de la politique de gestion de la dette publique avec la politique monétaire et budgétaire et de mettre en œuvre la stratégie de gestion de la dette. Le Ministre des finances est le seul membre du gouvernement autorisé à signer les nouveaux accords de prêts, tandis que le comité national n'a qu'un rôle consultatif.

Une autre entité, la CREF<sup>4</sup>, participe à la coordination avec les institutions internationales sur les questions de la dette. Sa mission consiste à coordonner la mise en œuvre et le suivi des réformes économiques et financières. Plus précisément, il négocie les programmes avec le FMI, recueille, rassemble et analyse les données économiques, financières et budgétaires auprès des entités financières fédérales et des îles, de la banque centrale et des autres ministères. La DND<sup>5</sup>, quant à elle, coordonne toutes les activités relatives à la dette et au rééchelonnement de la dette envers le FMI, la Banque mondiale, le Club de Paris et les créanciers bilatéraux.

En théorie, la DND est composée d'un directeur, d'un responsable du service de la dette extérieure, d'un responsable du service de la dette intérieure, d'un statisticien, d'un analyste de l'information et d'un comptable. Ils doivent être titulaires au minimum d'une maîtrise et les services semblent assez bien informés. Dans la pratique toutefois, la DND est en sous-effectif puisqu'elle n'a que deux employés à plein temps et un à temps partiel et n'a pas de directeur.

Les projections de décaissements des prêts proviennent actuellement du Commissariat général au plan, mais la DND devrait pouvoir se charger de ces projections à l'avenir lorsque le logiciel de gestion de la dette, CS-DRMS2000+, sera installé au début de 2011 avec

---

<sup>1</sup> Créée par décret (décret N°03-62/PR) en 2003.

<sup>2</sup> Créé par décret (Décret N°08-27/PR) ; il se compose du Ministre des finances, du Ministre des affaires extérieures, du Ministre de la planification, du Directeur général du budget, du Directeur de la DND et autres.

<sup>3</sup> *Direction Générale du Trésor.*

<sup>4</sup> Créée par décret (décret N°07-018/PR) in 2007, *Cellule des réformes économiques et financières.*

<sup>5</sup> Article 9, Arrêté N° 03-005/MFBECEIP/CAB.

l'assistance de la BAfD. En attendant, les données sur le stock de la dette et les projections de la dette continueront d'être présentées sur un tableur Excel.

La DND participe à un projet de renforcement des capacités de gestion de la dette mise en œuvre par la BCEAO/BEAC,<sup>6</sup> qui fait l'objet d'une assistance du Pôle Dette<sup>7</sup> ; ce projet se propose d'élaborer une stratégie de réduction de la dette, une stratégie financière, une programmation financière et de mettre en place un cadre juridique conforme aux normes internationales. Actuellement toutefois, les Comores n'ont pas de stratégie officielle de la dette ; le pays semble plutôt accorder la priorité aux paiements exigibles par les créanciers multilatéraux les plus importants, tout en s'efforçant d'obtenir des accords pour empêcher l'accumulation des arriérés auprès des créanciers plus petits. La DND fait aussi appel à Debt-Pro pour analyser la dette et procéder à des simulations de viabilité et d'allègement.

La DND n'a aucune publication officielle régulière mais elle publie un tableau qui montre le service de la dette de l'année en cours et le stock de la dette de l'année précédente ; elle informe fréquemment le Vice-président et le Ministre des finances de l'évolution du stock de la dette. La direction publie de temps à autre des articles sur la dette dans la presse écrite. Elle communique avec ses créanciers essentiellement par Internet.

Malheureusement, les capacités insuffisantes de gestion de la dette en termes d'effectifs, de formation et de logiciels ont empêché la DND de s'impliquer véritablement dans la gestion de la dette. Il conviendrait de renforcer ses capacités analytiques, notamment au début du processus de l'initiative PPTE. La DND pourrait améliorer ses capacités de gestion de la dette en utilisant davantage le logiciel de la base de données de gestion de la dette ; les autorités entendent installer ce logiciel qui sera accompagné d'une formation avec le soutien de la BAfD. Elle pourrait aussi accroître ses effectifs, leur offrir une formation plus poussée et produire plus fréquemment des publications sur les perspectives de la dette du pays.

---

<sup>6</sup> La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

<sup>7</sup> Pôle-Dette et l'unité de formation régionale de gestion de la dette pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest qui dirige le projet de renforcement des capacités de gestion de la dette par les centres de formation de la BCEAO et de la BEAC.

## Annexe II. Viabilité de la dette — Analyse conjointe FMI/Banque mondiale 2010<sup>1</sup>

*Les Comores sont en situation de surendettement. L'analyse de viabilité de la dette (AVD) montre que les Comores sont surendettées et le resteront pendant la majeure partie de la période de projection sous le scénario de référence<sup>2</sup>. À titre illustratif, il ressort du scénario de rechange — qui pose pour hypothèses que le point de décision PPTE serait atteint au milieu de 2010 et que le point d'achèvement PPTE serait atteint et qu'un allègement de la dette au titre de l'IADM serait obtenu au cours des deux années à venir — que l'endettement des Comores deviendrait viable.*

### A. Introduction

1. **La présente AVD repose sur le cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu.** Elle décrit la trajectoire prévue des indicateurs d'endettement extérieur et public des Comores, et évalue la viabilité future de la dette nationale. Sur le plan méthodologique, l'AVD se distingue de l'analyse de l'allègement de la dette (AAD) au titre de l'initiative PPTE présentée dans le document du point de décision en cela que l'évolution des indicateurs d'endettement durant la période de projection est mesurée par rapport à des seuils indicatifs dépendants des politiques mises en œuvre. En revanche, l'AAD consiste à comparer les indicateurs d'endettement historiques avec des seuils uniformes pour permettre d'évaluer l'admissibilité du pays à l'allègement au titre de l'initiative PPTE et de calculer le montant d'allègement qui pourrait être consenti dans ce cadre. De plus, l'AVD fait appel à des projections uniformes de taux d'actualisation et de taux de change, et aux exportations de la même année pour calculer les ratios d'endettement, alors que l'AAD est effectuée au moyen de taux d'actualisation spécifiques à chaque monnaie, de taux de change de l'année de base, et d'une moyenne des exportations sur trois ans.

<sup>1</sup> La présente AVD a été préparée conjointement par les services de la Banque mondiale et du FMI sur la base du cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu approuvé par les conseils d'administration du FMI et de l'IDA. L'exercice budgétaire couvre la période de janvier à décembre.

<sup>2</sup> Voir "Debt Sustainability in Low-Income Countries: Proposal for an Operational Framework and Policy Implications" (<http://www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/020304.htm> et IDA/SECM2004/0035, 2/3/04), "Debt Sustainability in Low-Income Countries: Further Considerations on an Operational Framework and Policy Implications" (<http://www.imf.org/external/np/pdr/sustain/2004/091004.htm> and IDA/SECM2004/0629, 9/10/04), et "Staff Guidance Note on the Application of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework for Low-Income Countries" (<http://www.imf.org/external/pp/longres.aspx?id=4419>).

Les Comores sont classées parmi les pays dont la qualité des politiques et des institutions est faible sur la base de la note moyenne attribuée par la Banque mondiale au titre de l'indicateur CPIA (évaluation des politiques et des institutions nationales) pour la période 2006-2008. Les seuils indicatifs correspondants sont les suivants : 30 % pour le ratio VAN de la dette-PIB, 100 % pour le ratio VAN de la dette-exportations, 200 % pour le ratio VAN de la dette-recettes, 15 % pour le ratio service de la dette-exportations, et 25 % pour le ratio service de la dette-recettes.

2. **La dernière AVD complète pour les Comores, qui remonte à 2008, et la mise à jour de 2009 indiquaient que le pays était en surendettement.** Les Comores accumulaient des arriérés envers les créanciers extérieurs et les indicateurs de la dette exprimés en valeur actualisée nette (VAN) avaient dépassé les seuils indicatifs. Par rapport à la mise à jour de 2009, la présente AVD fait état d'une dynamique de l'endettement plus favorable à moyen terme, qui s'explique par de meilleurs résultats macroéconomiques, ainsi que l'apurement des arriérés, l'allègement intérimaire de la dette au titre de l'initiative PPTE, l'allègement de la dette obtenu en vertu de l'accord conclu avec le Club de Paris en novembre 2009, et l'hypothèse d'un allègement à des conditions comparables accordé par d'autres créanciers.

### B. Scénario de référence

3. **Les hypothèses macroéconomiques sous-jacentes de la présente AVD concordent avec les projections macroéconomiques à long terme utilisées pour l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) et l'AAD au titre de l'initiative PPTE.** À la faveur d'une amélioration progressive de la conjoncture extérieure, de la constance des envois de fonds et de l'IDE, notamment dans le secteur touristique, et de l'intermédiation financière accrue, l'économie devrait se redresser à moyen terme. La révision à la hausse des projections de croissance précédentes établies pour la période 2010-2012 s'explique principalement par l'accélération de la croissance en 2009, qui découlait de la forte augmentation du crédit au secteur privé reflétant l'arrivée de deux nouvelles banques et le dynamisme observé dans l'octroi de prêts bancaires. Les résultats supérieurs aux prévisions enregistrés en 2009 sont également attribuables à l'essor marqué du secteur du bâtiment. On présume que le PIB continuera de croître pour atteindre environ 4 % à long terme, car l'amélioration prévue des termes de l'échange devrait se traduire par des investissements supplémentaires dans le secteur agricole, un élément qui, allié au renforcement de l'infrastructure économique, augmenterait la compétitivité et favoriserait les exportations.

4. **Après avoir atteint plus de 7 % en 2008, l'inflation s'est repliée à 2,1 % en 2009 (en glissement annuel), freinée par la baisse des prix des denrées et de l'énergie.** Les pressions sur les prix intérieurs devraient demeurer faibles au cours des prochaines années. La projection à long terme de la variation annuelle de l'IPC (3 %) est compatible avec la parité fixe dans le cadre de la zone franc, qui offre un point d'ancrage important pour la stabilité des prix.

5. **Une hypothèse déterminante qui sous-tend l'AVD est le renforcement soutenu de la position budgétaire conformément au programme appuyé par la FEC.** Ce programme prévoit que le déficit primaire intérieur représentera 1,5 % du PIB en 2010 (2,6 % du PIB en 2009). Le redressement des finances publiques devrait se poursuivre à moyen terme, permettant aux Comores de dégager un solde budgétaire primaire positif d'ici 2015.

6. **Le déficit courant devrait se détériorer légèrement en 2010-2011 en raison de la vigueur des importations qui alimentent la croissance.** À long terme, le compte courant (y compris les dons officiels) devrait progressivement avoisiner -4,6 % du PIB d'ici 2030 (7,9 % du PIB en 2009) avec le repli des importations d'aliments et de produits de consommation. En pourcentage du PIB, les importations de marchandises devraient revenir aux moyennes historiques à long terme (20-25 %), conséquence de l'amélioration des termes de l'échange et de la substitution aux importations dans les secteurs agricole et manufacturier. Le volume des exportations de marchandises devrait croître par rapport au PIB réel, mais devrait diminuer par rapport au PIB nominal en raison de la stagnation des prix. Le taux de croissance des exportations de services non facteurs (tourisme) devrait être légèrement supérieur au PIB nominal. Les envois de fonds, une importante source de financement extérieur, devraient demeurer à un niveau élevé, mais croître à un rythme plus modéré. L'amélioration des perspectives de l'IDE par rapport au cadre macroéconomique précédent s'explique en grande partie par la reprise de projets touristiques et d'autres engagements pris lors la Conférence pour le développement et l'investissement aux Comores, qui s'est déroulée en mars 2010 sous les auspices de la Ligue arabe. Les transferts de capitaux officiels (dons d'investissement) demeureront une importante source de financement extérieur pour les Comores.

7. **Le scénario de référence de l'AVD inclut les récentes opérations d'apurement des arriérés<sup>3</sup>, l'allègement de la dette accordé aux termes de l'accord conclu avec le Club de Paris en novembre 2009, l'allègement hypothétique assorti de conditions comparables consenti par d'autres créanciers bilatéraux officiels et commerciaux, ainsi que l'aide intérimaire fournie du milieu 2010 jusqu'à la fin de 2010 par le FMI et l'IDA au titre de l'initiative PPTE<sup>4</sup>.** Conformément aux lignes directrices du cadre de viabilité de la dette, le scénario de référence exclut l'allègement accordé au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM et l'aide bilatérale ou multilatérale au-delà de l'initiative PPTE. L'évolution des indicateurs de la dette des Comores lorsque l'incidence de l'initiative PPTE et de l'IADM est entièrement prise en compte constitue le second scénario.

### C. Analyse de la viabilité de la dette

#### Viabilité de la dette extérieure

<sup>3</sup> Les arriérés envers le Fonds africain de développement (FAD) ont été en grande partie apurés entre décembre 2007 et avril 2009, et les Comores ont amorcé des négociations avec les autres créanciers afin d'apurer les arriérés dans le cadre de l'initiative PPTE.

<sup>4</sup> On présume que, au point de décision, l'allègement de la dette accordé par le Club de Paris est majoré aux conditions types de Cologne. Pour la dette envers les créanciers multilatéraux dont le service n'est pas assuré et qui a fait l'objet d'un rééchelonnement, on présume que le paiement des arriérés et le service de la dette courante qui arrive à échéance sont reportés à la fin 2012. Après 2012, on prend pour hypothèse que les Comores recommenceront à assurer le service de la dette à l'échéance, et que le paiement des arriérés sera reporté ou fera l'objet de discussions jusqu'à ce qu'un règlement soit intervenu, et restera en souffrance.

8. **Suivant le scénario de référence, le ratio VAN de la dette-exportations franchit le seuil indicatif durant la période de projection (tableau 1a, graphique 1).** Bien que les envois de fonds représentent une importante source de financement extérieur pour les Comores, leur inclusion dans l'AVD ne nous empêche pas de conclure que le pays est en surendettement en raison des arriérés extérieurs et des dépassements prolongés des seuils des ratios d'endettement. Cependant, une fois les arriérés apurés, les envois de fonds auraient vraisemblablement une grande incidence sur l'établissement de la cote de crédit du pays. Les ratios VAN de la dette-PIB et VAN de la dette-recettes demeurent près des seuils ou les excèdent légèrement à moyen terme et diminuent constamment par la suite. De façon générale, la trajectoire prévue des indicateurs d'endettement s'est améliorée par rapport à l'AVD précédente, surtout durant les premières années. L'amélioration découle principalement du nouveau calendrier du service de la dette conforme aux hypothèses du scénario de référence, et dans une moindre mesure, des modifications apportées au cadre macroéconomique sous-jacent. Les ratios du service de la dette sont inférieurs aux seuils indicatifs et ce, pour toute la période de projection. Les écarts entre l'AAD et l'AVD en ce qui concerne les indicateurs de la dette présentés dans le scénario de référence s'expliquent par des différences relatives à la méthodologie et aux hypothèses sur le service de la dette. Les dénominateurs (une moyenne mobile historique sur trois ans par opposition à l'année courante) et les taux d'actualisation ne sont pas les mêmes, et les opérations récentes d'apurement et de rééchelonnement des arriérés sont réintégrées à la base de l'encours de la dette utilisée dans l'AAD. De plus, l'allègement de la dette consenti par le Club de Paris en novembre, qui allait au-delà des conditions habituellement appliquées dans l'AAD, est pris en compte dans l'AVD. Quelque 80 % de l'écart entre les ratios VAN de la dette-exportations sont attribuables au numérateur de la dette et 20 %, à la valeur des exportations utilisée comme dénominateur. La diminution des ratios de la dette en 2010 qui ressort de l'AVD suppose que le point de décision est atteint et que les créanciers officiels non membres du Club de Paris et les créanciers commerciaux allègent la dette des Comores à des conditions comparables à celles offertes par le Club de Paris.

9. **Les tests paramétrés indiquent que les perspectives de la dette extérieure des Comores sont soumises à des vulnérabilités importantes (tableau 1b, graphique 1).** Il ressort de l'analyse de sensibilité fondée sur des tests normalisés que des chocs temporaires défavorables entraîneraient une forte détérioration des indicateurs de la dette extérieure des Comores. Suivant le scénario, qui, pour les deux premières années, table sur un écart type inférieur à la moyenne historique des flux non liés à la dette (y compris l'IDE et les transferts courants), le ratio VAN de la dette-exportations atteint près de 300 % et excède largement le seuil indicatif jusqu'à la fin de la période de projection. Cela met en relief le caractère insoutenable de l'endettement du pays et sa forte dépendance envers le financement extérieur non lié à la dette. De même, dans le scénario qui prévoit une dépréciation nominale ponctuelle de 30 % de la monnaie nationale, les ratios VAN de la dette-PIB et VAN de la dette-recettes dépassent les seuils correspondants pendant une période prolongée. Les chocs ont tendance à avoir moins d'impact sur les ratios du service de la dette, en partie en raison

de la grande concessionnalité des nouveaux prêts. Le scénario historique, qui mesure l'évolution des ratios de la dette en prenant pour hypothèse la moyenne historique pour les principales variables, suppose une amélioration plus prononcée des indicateurs d'endettement durant les premières années<sup>5</sup>. Cette trajectoire repose dans une large mesure sur un déficit courant plus faible au début de la période par rapport à 2009 et les projections à moyen terme de la balance des paiements.

**10. Le second scénario spécifique au pays, qui est fondé sur un allègement supplémentaire de la dette au point d'achèvement, fait état d'une forte diminution de la dette extérieure des Comores.** Sous ce scénario, le ratio VAN de la dette-exportations demeure supérieur au seuil indicatif de 100 %, mais le niveau d'endettement est beaucoup plus viable par rapport à celui du scénario de référence. Les ratios VAN de la dette-PIB et VAN de la dette-recettes diminuent bien en deçà des seuils respectifs et restent dans une fourchette viable. Cela démontre l'importance de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM pour assurer la viabilité de la dette extérieure des Comores.

### **Viabilité de la dette publique**

**11. L'inclusion de la dette publique intérieure dans l'analyse ne se traduit que par une légère détérioration des indicateurs d'endettement (tableau 2a, graphique 2).** Dans le scénario de référence, le ratio dette-PIB et le ratio dette-recettes diminuent de façon soutenue, une évolution qui obéit dans une large mesure à la dynamique de la dette publique extérieure.

**12. Une analyse de sensibilité donne à penser que la dynamique de la dette publique est vulnérable aux chocs négatifs (tableau 2b, graphique 2).** Le ralentissement de la croissance économique à long terme aurait un effet notable sur les principaux ratios d'endettement. Lorsque les moyennes historiques sont utilisées pour la croissance du PIB et le solde budgétaire primaire, les indicateurs de la dette se détériorent nettement, ce qui confirme la nécessité d'une croissance plus forte et d'un redressement constant des finances publiques, conformément au programme appuyé par la FEC.

## **D. Conclusion**

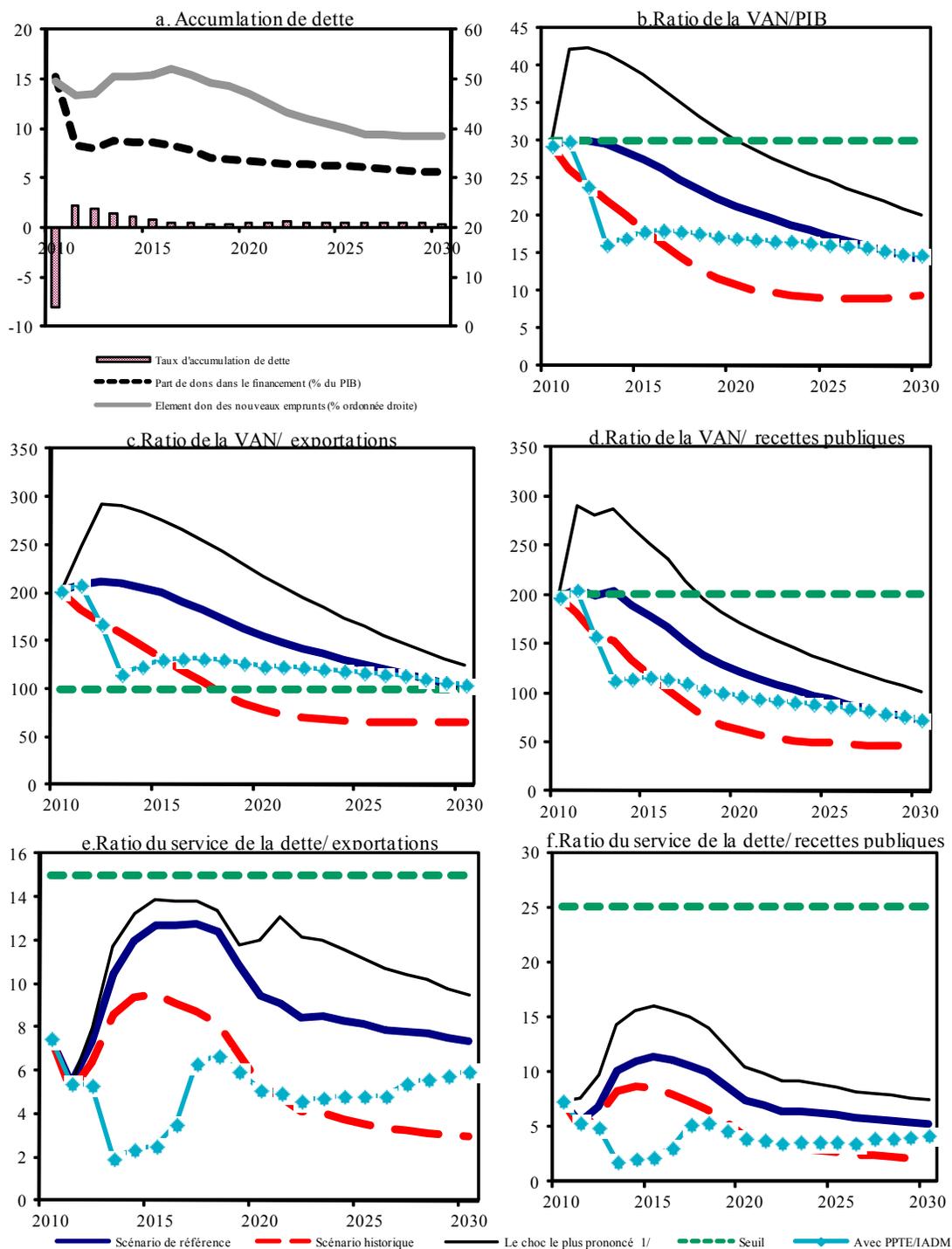
---

<sup>5</sup> Dans l'analyse de sensibilité, les moyennes historiques ont été calculées pour une période de sept ans, par opposition à la période de 10 ans utilisée par défaut dans l'AVD. Cette modification visait à exclure les observations qui, en raison de problèmes de communication de données, faussent considérablement à la hausse le solde historique du compte courant.

**13. L'analyse de la viabilité de la dette des pays à faible revenu a fait ressortir le surendettement des Comores, une situation susceptible de se prolonger suivant le scénario de référence.** La concrétisation intégrale de l'allègement de la dette au titre de l'initiative PPTE et de l'IADM aura un impact favorable marqué sur la dette extérieure du pays. Ces conclusions vont dans le sens des résultats de la mise à jour de 2009 de l'AVD.

**14. Le second scénario et les tests de résistance mettent en relief la vulnérabilité des Comores aux chocs négatifs.** Pour maintenir l'endettement à un niveau soutenable, le pays devrait, en plus de bénéficier d'un allègement d'envergure de la dette, mettre en œuvre de façon assidue des politiques économiques qui stimulent la croissance, et notamment gérer les finances publiques et la dette avec prudence, comme en témoignent les résultats de l'AVD publique.

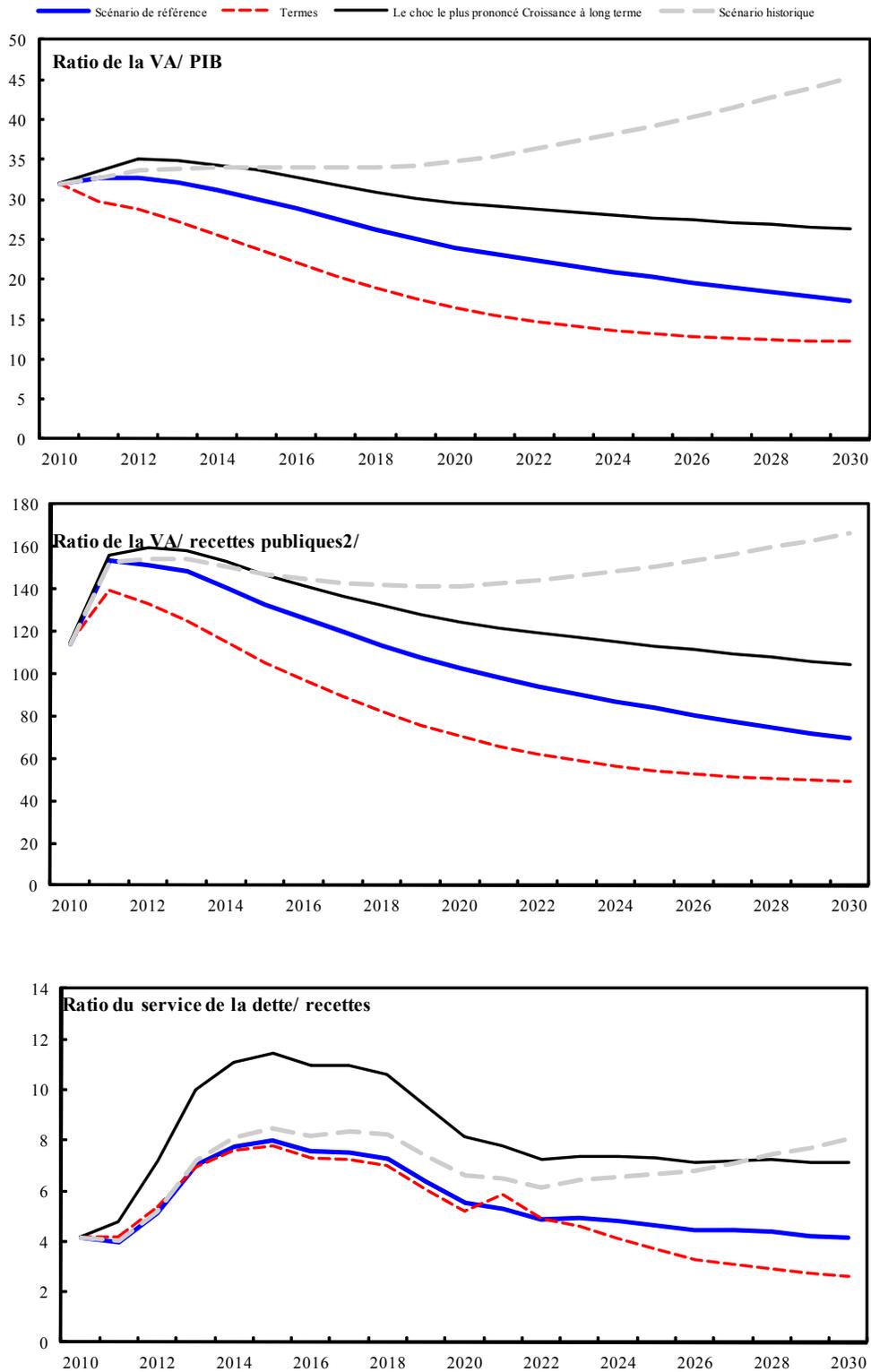
Graphique 1. Comores — Indicateurs d'Endettement Extérieur Générés par les Scénarios Alternatifs, 2010-2030 1/



Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2020. Le test dans le graphique a. reflète celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique b., celui du choc Flux non-créateurs de dette; dans le graphique c., celui du choc Une dépréciation survenant une fois; dans le graphique d., celui du choc Flux non-créateurs de dette et dans le graphique e., celui du choc Une dépréciation survenant une fois

Graphique 2.Comores — Indicateurs d'Endettement Public Générés par les Scénarios Alternatifs, 2010-2030



Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ Le test de résilience le plus extrême est celui qui génère le ratio d'endettement le plus élevé en 2020.

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.

Tableau Ia. : Comores — Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2007-2030 1/  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne Historique 0	Ecart-type 0	Projections													
	2007	2008	2009			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-2015 Moyenne		2020	2030	2016-2030 Moyenne			
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	<b>57.6</b>	<b>54.2</b>	<b>51.3</b>			<b>45.0</b>	<b>45.5</b>	<b>45.5</b>	<b>44.8</b>	<b>43.8</b>	<b>42.4</b>								
dont : dette publique et publiquement garantie (PPG)	57.6	54.2	51.3			45.0	45.5	45.5	44.8	43.8	42.4								
Variation de la dette extérieure	-12.2	-3.3	-2.9			-6.4	0.5	0.0	-0.6	-1.0	-1.4								
Flux créateurs de dette identifiés	-4.7	3.1	4.8			1.6	7.3	6.2	5.0	4.9	4.7								
<b>Déficit du compte courant hors intérêts</b>	<b>5.9</b>	<b>10.5</b>	<b>7.5</b>	<b>4.4</b>	<b>3.6</b>	<b>5.2</b>	<b>10.7</b>	<b>10.0</b>	<b>8.8</b>	<b>8.5</b>	<b>8.2</b>								
Déficit de la balance des biens et services	27.2	34.9	34.0			35.9	32.8	31.9	30.6	29.9	29.2								
Exportations	14.1	13.4	14.2			14.5	14.4	14.2	14.0	13.9	13.8								
Importations	41.3	48.3	48.2			50.5	47.2	46.1	44.6	43.8	43.0								
Transferts courants nets (négatifs = entrée)	-19.9	-23.3	-25.7	-17.3	4.5	-27.0	-20.1	-19.7	-19.2	-18.7	-18.2								
dont : transferts officiels	-2.8	-2.8	-5.9			-7.8	-0.7	-0.7	-0.6	-0.6	-0.7								
Autres flux du compte courant (négatifs = entrée nette)	-1.4	-1.1	-0.7			-3.7	-2.0	-2.2	-2.7	-2.7	-2.8								
<b>Investissements directs étrangers, net (négatifs = entrée de capital)</b>	<b>-1.7</b>	<b>-0.9</b>	<b>-2.6</b>	<b>-0.7</b>	<b>0.8</b>	<b>-2.9</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.6</b>	<b>-2.5</b>	<b>-2.3</b>	<b>-2.2</b>								
<b>Dynamiques endogènes de la dette 2/</b>	<b>-8.9</b>	<b>-6.6</b>	<b>-0.1</b>			<b>-0.7</b>	<b>-0.8</b>	<b>-1.2</b>	<b>-1.3</b>	<b>-1.3</b>	<b>-1.3</b>								
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.4	0.5	0.4			0.3	0.2	0.3	0.4	0.4	0.4								
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.3	-0.5	-1.0			-1.1	-1.1	-1.5	-1.7	-1.7	-1.6								
Contribution des variations de prix et des taux de change	-9.0	-6.6	0.4			...	...	...	...	...	...								
<b>Résiduel (3-4) 3/</b>	<b>-7.5</b>	<b>-6.4</b>	<b>-7.7</b>			<b>-8.0</b>	<b>-6.8</b>	<b>-6.2</b>	<b>-5.6</b>	<b>-5.9</b>	<b>-6.1</b>								
dont: financement exceptionnel	-4.6	-0.2	-3.1			-8.1	-0.4	-0.1	0.0	0.0	0.0								
VA de la dette extérieure 4/	...	...	36.9			29.3	29.9	30.1	29.5	28.6	27.5								
En pourcentage des exportations	...	...	260.4			201.4	207.8	211.4	210.5	205.9	199.5								
<b>VA de la dette extérieure PPG</b>	<b>...</b>	<b>...</b>	<b>36.9</b>			<b>29.3</b>	<b>29.9</b>	<b>30.1</b>	<b>29.5</b>	<b>28.6</b>	<b>27.5</b>								
En pourcentage des exportations	...	...	260.4			201.4	207.8	211.4	210.5	205.9	199.5								
En pourcentage des recettes budgétaires	...	...	265.2			197.9	205.1	198.5	203.5	189.7	178.3								
<b>Ratio du service de la dette/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>12.0</b>	<b>13.3</b>	<b>10.7</b>			<b>7.5</b>	<b>5.4</b>	<b>7.3</b>	<b>10.4</b>	<b>11.9</b>	<b>12.7</b>								
<b>Ratio du service de la dette PPG/ exportations (en pourcentage)</b>	<b>12.0</b>	<b>13.3</b>	<b>10.7</b>			<b>7.5</b>	<b>5.4</b>	<b>7.3</b>	<b>10.4</b>	<b>11.9</b>	<b>12.7</b>								
<b>Ratio du service de la dette PPG/ recettes budgétaires (en pourcentage)</b>	<b>13.3</b>	<b>13.6</b>	<b>10.9</b>			<b>7.4</b>	<b>5.3</b>	<b>6.8</b>	<b>10.1</b>	<b>11.0</b>	<b>11.4</b>								
Besoins de financement brut (en Billions de dollars EU)	0.0	0.1	0.0			0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1								
Déficit du compte courant hors intérêt stabilisant la dette en point de PIB	18.1	13.9	10.4			11.6	10.2	10.0	9.4	9.5	9.6								
<b>Hypothèses clés macroéconomiques</b>																			
Taux de croissance du PIB réel (en pourcent)	0.5	1.0	1.8	2.0	1.5	2.1	2.5	3.5	4.0	4.0	4.0	3.3	4.0	4.0	4.0				
Variation du déflateur du PIB exprimé en dollar EU (en pourcent)	14.8	12.9	-0.8	7.5	10.0	1.9	2.2	2.4	2.5	2.8	2.8	2.4	3.0	3.0	3.0				
Taux d'intérêt effectif (en pourcent) 5/	0.6	1.0	0.7	1.0	0.2	0.7	0.6	0.7	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	1.0	0.9				
Croissance des exportations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	20.8	8.3	6.7	10.9	11.9	6.7	3.6	4.8	5.1	5.9	6.0	5.3	7.7	7.5	7.2				
Croissance des importations de biens et services exprimées en dollar EU (en pourcent)	23.4	33.2	0.7	13.9	14.1	9.0	-2.1	3.5	3.3	4.9	4.9	3.9	5.0	5.5	5.1				
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en pourcent)	...	...	...	...	...	49.4	46.7	47.1	50.5	50.7	50.9	49.2	46.9	38.5	43.5				
Recettes publiques (à l'exclusion des dons, en pourcentage du PIB)	12.7	13.1	13.9			14.8	14.6	15.2	14.5	15.1	15.4								
Apports d'aide (en Billions de dollars EU) 7/	0.0	0.1	0.1			0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1								
dont : les dons	0.0	0.1	0.1			0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1								
dont : les prêts concessionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0								
Financement équivalent en don (en pourcentage du PIB) 8/	...	...	...			15.2	8.3	8.1	8.8	8.6	8.6								
Financement équivalent en don (en pourcentage du financement extérieur) 8/	...	...	...			88.3	82.7	82.2	84.5	84.9	86.1								
<i>Pour mémoire :</i>																			
PIB nominal (en Billions de dollars EU)	0.5	0.5	0.5			0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8								
Croissance du PIB nominal en dollars EU	15.3	14.0	1.0			4.1	4.7	5.9	6.6	6.9	6.9	5.8	7.1	7.1	7.1				
VA de la dette extérieure PPG (en Billions de dollars EU)	...	...	0.2			0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2								
(VA-t-VAt-1)/PIB-t-1 (en pourcent)	...	...	...			-8.0	2.2	2.0	1.4	1.1	0.8	-0.1	0.5	0.4	0.5				
Remises de fonds des travailleurs expatriés (en Billions de dollars EU)	0.1	0.1	0.1			0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1								
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	...	...	30.8			24.6	25.1	25.3	24.9	24.2	23.4								
PV of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	108.5			86.7	88.6	90.5	90.6	89.6	87.8								
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittances)	...	...	4.5			3.2	2.3	3.1	4.5	5.2	5.6								

Source: Simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Comprend la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Dérivé de  $[r - g - r(1+g)] / (1+g+r+gr)$  multiplié par les ratios de dette antérieurs, où  $r$  = taux d'intérêt nominal;  $g$  = taux de croissance du PIB réel, et  $r$  = taux de croissance du déflateur du PIB (exprimé en dollars EU).

3/ Inclut les financements exceptionnels (tels que les variations d'arriérés et d'allègement de la dette); variation des avoirs extérieurs bruts; et ajustements de valeur. Pour les projections, la contribution des variations de prix et des taux de change est aussi incluse.

4/ La VA de la dette du secteur privée est supposée être égale à sa valeur nominale.

5/ Paiement d'intérêts de l'année courante divisés par l'encours de la dette de la période précédente.

6/ Moyennes historiques et écarts-types sont le plus souvent déterminés sur une période de 10 ans en fonction de la disponibilité des données.

7/ Définis comme dons, prêts concessionnels et allègement de dette

8/ Le financement équivalent en don inclut les dons accordés directement aux gouvernements et au travers des nouveaux emprunts (c'est à dire la différence entre la valeur nominale et la VA).

Tableau 1b. Comores — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette contractée ou garantie par l'État, 2010-2030  
(En pourcentage)

	Projections							2030
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	
<b>Ratio de la VAN/PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	29	30	30	30	29	28	<b>21</b>	14
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	29	26	24	22	20	18	<b>11</b>	9
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	29	31	32	32	32	32	<b>28</b>	23
A3. Alternative Scenario :[Costumize, enter title]	29	30	24	16	17	18	<b>17</b>	15
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	29	31	32	31	30	29	<b>22</b>	15
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	29	30	32	31	30	29	<b>23</b>	15
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	29	30	31	30	29	28	<b>22</b>	15
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	29	36	42	41	39	38	<b>30</b>	17
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	29	33	37	36	35	34	<b>27</b>	16
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	29	42	42	42	40	39	<b>30</b>	20
<b>Ratio de la VAN/ exportations</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	201	208	211	210	206	200	<b>155</b>	101
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	201	183	169	158	145	132	<b>78</b>	66
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	201	214	224	231	233	232	<b>205</b>	161
A3. Alternative Scenario :[Costumize, enter title]	201	208	168	116	123	129	<b>124</b>	104
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	201	207	211	210	205	199	<b>155</b>	101
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	201	226	257	256	250	242	<b>189</b>	121
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	201	207	211	210	205	199	<b>155</b>	101
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	201	249	293	290	284	276	<b>218</b>	124
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	201	235	268	266	260	252	<b>198</b>	118
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	201	207	211	210	205	199	<b>155</b>	101
<b>Ratio de la VAN/ recettes publiques</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	198	205	198	203	190	178	<b>121</b>	72
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	198	181	159	152	133	118	<b>61</b>	47
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	198	211	211	223	215	208	<b>161</b>	114
A3. Alternative Scenario :[Costumize, enter title]	198	205	158	112	114	116	<b>97</b>	74
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	198	209	209	215	200	188	<b>128</b>	76
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	198	208	209	214	200	188	<b>129</b>	74
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	198	208	204	209	195	183	<b>125</b>	74
B4. Flux nets non-créditeur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	198	246	275	281	262	246	<b>171</b>	88
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	198	229	244	250	233	219	<b>151</b>	81
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	198	290	280	287	268	252	<b>172</b>	101

Tableau 1b. Comores — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette contractée ou garantie par l'État, 2010-2030 (suite)  
(En pourcentage)

<b>Ratio du service de la dette/ exportations</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	7	5	7	10	12	13	9	7
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	7	5	6	9	9	10	5	3
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	7	5	8	11	13	14	10	11
A3. Alternative Scenario :[Customize, enter title]	7	5	5	2	2	3	5	6
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	5	7	10	12	13	9	7
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	7	6	8	12	14	15	11	9
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	5	7	10	12	13	9	7
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	7	5	8	12	13	14	12	10
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	7	5	8	11	13	14	11	9
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	7	5	7	10	12	13	9	7
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	7	5	7	10	11	11	7	5
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance des variables clé revenant à leur moyenne historique de 2008 à 2028 1/	7	5	6	8	9	9	4	2
A2. Obtention de financement du secteur public à des conditions moins favorables de 2008 à 2028 2/	7	5	7	11	12	13	8	8
A3. Alternative Scenario :[Customize, enter title]	7	5	5	2	2	2	4	4
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	5	7	11	12	12	8	6
B2. Croissance des exportations revenant à leur moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 3/	7	5	7	10	11	12	8	5
B3. Déflateur du PIB (estimé en dollar EU) reflétant sa moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010	7	5	7	10	11	12	8	5
B4. Flux nets non-créateur de dette en ligne avec leurs moyenne historique moins un écart-type en 2009-2010 4/	7	5	7	11	12	12	9	7
B5. Combinaison des scénarios B1 à B4 utilisant un demi écart-type sur les chocs	7	5	7	11	12	12	9	6
B6. Dévaluation de 30 pourcent du taux de change en 2009 5/	7	8	10	14	16	16	10	7
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	40	40	40	40	40	40	40	40

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables sont la croissance du PIB réel, du déflateur du PIB exprimé en dollar américain, le compte-courant hors intérêt (en pourcentage du PIB) et les flux non-créateurs de dette.

2/ On suppose le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est supérieur de 2 points à celui du scénario de référence; le délai de grâce et la maturité restant identiques.

3/ On suppose que les exportations demeurent définitivement à leur niveau le plus bas, mais le compte courant revient à son niveau initial après le choc

(ce qui implique un ajustement automatique compensatoire sur les importations).

4/ Inclut les transferts officiels et privés, et les investissements directs étrangers.

5/ La dépréciation est définie comme la diminution en pourcentage de la valeur de la monnaie locale par rapport au dollar américain, et cette diminution ne peut excéder 100 pourcent

6/ S'applique aux scénarios de sensibilité, sauf pour le scénario A2 (financement sous termes moins favorable) dans lequel les termes des nouveaux financements sont ceux mentionnés à la note en bas de la page 2.

Tableau 2a. Comores — Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2007-2030  
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres réels			Moyenne historique 5/	Ecart type 5/	Estimation					Projections			2016-30 Moyenne
	2007	2008	2009			2010	2011	2012	2013	2014	2015	2010-15 Moyenne	2020	
<b>Dette du secteur public 1/</b>	60.9	57.3	54.1			47.7	48.2	48.2	47.5	46.4	45.0		36.0	24.1
dont la part libellée en devises	57.6	54.2	51.3			45.0	45.5	45.5	44.8	43.8	42.4		33.2	21.1
Variation de la dette du secteur public	-12.3	-3.6	-3.1			-6.5	0.5	0.0	-0.7	-1.1	-1.4		-1.6	-1.0
Flux créateurs de dette identifiés	-13.5	1.8	-9.0			-12.9	-1.0	-1.7	-1.7	-2.0	-2.3		-2.5	-2.7
Déficit primaire	1.6	2.0	-1.0	1.4	1.3	-5.2	1.5	0.8	1.0	0.6	0.4	-0.2	-0.3	-1.2
Recettes et dons	20.3	23.5	23.6			28.0	21.3	21.7	21.7	22.1	22.6		23.4	25.0
dont : dons	7.6	10.4	9.7			13.2	6.7	6.5	7.2	7.1	7.2		5.9	5.1
Dépenses primaires (hors intérêt)	21.9	25.5	22.7			22.8	22.8	22.4	22.7	22.8	23.0		23.1	23.7
Dynamiques endogènes de la dette	-10.5	0.0	-4.9			0.4	-2.1	-2.4	-2.6	-2.7	-2.6		-2.2	-1.4
Contribution des différentiels entre taux d'intérêt et croissance	-2.3	-2.0	-2.1			-1.7	-1.8	-2.2	-2.3	-2.3	-2.3		-1.9	-1.2
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-1.9	-1.4	-1.1			-0.5	-0.7	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5		-0.4	-0.3
dont : contribution du taux de croissance réel du PIB	-0.4	-0.6	-1.0			-1.1	-1.1	-1.6	-1.9	-1.8	-1.8		-1.4	-1.0
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-8.3	1.9	-2.8			2.1	-0.3	-0.2	-0.3	-0.4	-0.4		...	...
Autres flux créateurs de dette identifiés	-4.6	-0.2	-3.1			-8.1	-0.4	-0.1	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Recettes de privatisation (négatives)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Reconnaissance de passifs éventuels ou implicites	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Allègement de dette (PPTE et autres allègement)	-4.6	-0.2	-3.1			-8.1	-0.4	-0.1	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Autres (spécifier, ex recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
Résiduel, incluant des variations d'actif	1.1	-5.4	5.8			6.5	1.5	1.7	1.0	1.0	0.9		0.9	1.7
<b>Autres Indicateurs de Soutenabilité</b>														
<b>VAN de la dette du secteur public</b>	3.3	3.1	39.7			32.0	32.6	32.8	32.1	31.2	30.1		24.0	17.3
dont : la part libellée en devises	0.0	0.0	36.9			29.3	29.9	30.1	29.5	28.6	27.5		21.3	14.3
dont : la dette extérieure	...	...	36.9			29.3	29.9	30.1	29.5	28.6	27.5		21.3	14.3
VAN des passifs éventuels (exclus de la dette du secteur public)	...	...	...			...	...	...	...	...	...		...	...
Besoin de financement brut 2/	5.8	6.2	3.0			-1.9	4.6	4.2	4.8	4.7	4.5		3.5	2.6
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons	16.5	13.0	168.2			114.1	153.1	151.3	148.1	140.9	133.0		102.5	69.3
Ratio de la VAN de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons	26.4	23.4	285.2			216.2	223.8	216.3	221.6	206.8	194.9		137.2	87.0
dont : la dette extérieure 3/	...	...	265.2			197.9	205.1	198.5	203.5	189.7	178.3		121.3	71.7
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, incluant les dons	8.6	7.9	7.1			4.2	4.0	5.1	7.0	7.8	8.0		5.5	4.2
Ratio du service de la dette publique/ recettes budgétaires, excluant les dons	13.8	14.3	12.1			7.9	5.8	7.3	10.5	11.4	11.7		7.4	5.2
Déficit primaire stabilisant la dette en point de PIB	14.0	5.6	2.2			1.2	1.0	0.8	1.7	1.7	1.8		1.3	-0.3
<b>Hypothèses clés macroéconomiques et budgétaires</b>														
Croissance du PIB réel (en pourcent)	0.5	1.0	1.8	2.0	1.5	2.1	2.5	3.5	4.0	4.0	4.0	3.3	4.0	4.0
Taux d'intérêt nominal moyen de la dette publique intérieure (en pourcent)	0.6	1.0	0.7	1.0	0.2	0.7	0.6	0.7	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	1.0
Taux d'intérêt réel moyen de la dette intérieure (en pourcent)	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Dépréciation du taux de change réelle (en pourcent, + = dépréciation)	-12.2	3.4	-5.3	-4.8	10.8	4.2	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcent)	5.2	5.5	4.6	4.3	2.1	3.8	3.3	3.0	3.1	3.3	3.3	3.3	3.0	3.0
Croissance des dépenses primaires réelles (application du déflateur du PIB)	0.1	0.2	-0.1	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Élément don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcent)	...	...	...	...	...	49.4	46.7	47.1	50.5	50.7	50.9	49.2	46.9	38.5

Sources: Les autorités des pays; et estimations et projections des fonctionnaires du FMI.

1/ Indiquer le champ d'application des données sur le secteur public (si les données couvrent par exemple l'ensemble des administrations publiques ou le secteur public non financier). Préciser aussi s'il s'agit de la dette publique nette ou brute

2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de dette à court terme à la fin de la dernière période.

3/ Recettes budgétaires hors dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des paiements d'intérêts et d'amortissements de la dette à moyen et long terme.

5/ Moyennes historiques et écarts-type sont normalement calculés sur les 10 dernières années en fonction de la disponibilité des données.

Tableau 2b. Comores — Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2010–30

	Projections							
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2020	2030
<b>Ratio de la VA/ PIB</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	32	33	33	32	31	30	24	17
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	32	33	34	34	34	34	35	45
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	32	30	29	27	26	24	17	12
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	32	33	33	33	32	31	27	25
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	32	33	35	35	34	34	30	26
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	32	33	35	34	33	32	26	18
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	32	33	35	35	34	33	28	24
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	32	45	44	42	40	38	29	20
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	32	39	39	38	37	36	29	20
<b>Ratio de la VA/ recettes publiques 2/</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	114	153	151	148	141	133	103	69
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	114	153	154	154	151	147	142	166
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	114	139	133	125	115	105	70	49
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	114	154	152	150	144	137	113	100
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	114	156	160	158	153	147	125	104
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	114	157	160	157	149	141	109	72
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	114	156	160	158	152	145	120	94
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	114	209	202	193	180	168	123	79
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	114	184	181	177	168	159	124	80
<b>Ratio du service de la dette/ recettes publiques 2/</b>								
<b>Scénario de Référence</b>	4	4	5	7	8	8	6	4
<b>A. Scénarios alternatifs</b>								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire budgétaire revenant à leur moyenne historique	4	4	5	7	8	8	7	8
A2. Solde primaire demeurant inchangé à partir de 2008	4	4	5	7	8	8	5	3
A3. Plus faible croissance du PIB de façon permanente 1/	4	4	5	7	8	8	6	5
<b>B. Tests de Résilience</b>								
B1. Croissance du PIB réel revenant à sa moyenne historique moins 1 écart-type en 2009-2010	4	4	5	7	8	8	6	6
B2. Solde primaire reflétant sa moyenne historique moins 1 écart type en 2009-2010	4	4	5	7	8	8	6	5
B3. Combinaison des scénarios B1-B2 en utilisant un demi écart-type sur les chocs	4	4	5	7	8	8	6	5
B4. Dépréciation réelle de 30 pourcent du taux de change en 2009	4	5	7	10	11	11	8	7
B5. Augmentation de 10 pourcent des flux créateurs de dette en 2009	4	4	6	8	8	8	6	6

Sources: Les données des autorités des pays; et projections et estimations des fonctionnaires du FMI.

1/ On suppose que la croissance du PIB réel correspond au scénario de référence moins un écart-type divisé par la racine carrée de 20 (soit le nombre d'années)

2/ Les recettes budgétaires incluent les dons.